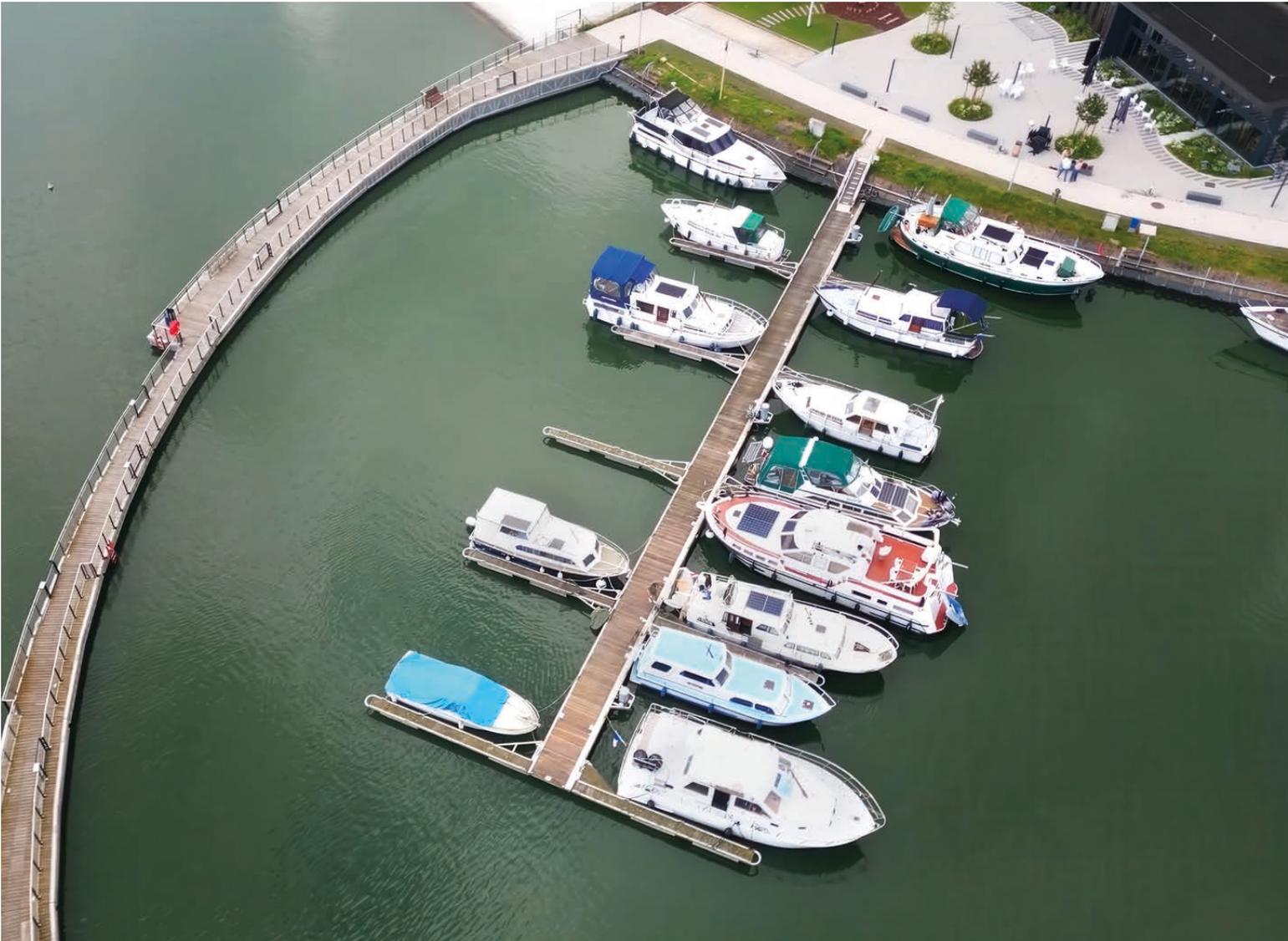


20
24

Rapport d'activité



Agence de Développement
Territorial

ER : Christophe Bonchoux - Agence de Développement Territorial IDETA • Édition numérique avril 2025
Illustrations : © Wapict, S. Dhote, Veko, C. Cardon, Agence Appa, anaelb.com, IDETA, F. Leriche, S. Schmitt, GlobalView,
H&V Holoffe Vermeersch Architecture, C. Cardon, J. Verbeke, S. Dhote, Tank, Ville de Tournai

Mentions légales 2025 - Copyright Agence de Développement Territorial IDETA



Rapport d'activité

I

1 IDETA - Composition par secteurs d'activités

7



2 Infrastructures d'accueil des entreprises

9

- > Développement d'infrastructures économiques
- > Commercialisation de terrains industriels
- > Location d'infrastructures économiques

9

12

13

3 Accompagnement des entreprises

15

- > Entreprendre.wapi
- > TechHall
- > Projets INTERREG
- > Campus Numérique

15

17

19

21



4 Énergie et Solutions durables

25

- > Développement d'énergies renouvelables
- > Coordination supracommunale POLLEC
- > Wallonie picarde, territoire intelligent et durable

25

30

30



5 Aménagement du Territoire & Architecture 33

- > Développement d'une gamme de services aux communes 34
- > Projets 2024 35
- > Mise en place d'actions collectives fédératrices et mobilisatrices 47
- > Intégration des stratégies locales dans une vision globale de développement territorial 49
- > Accompagnement du développement de projets privés 49
- > Réponses aux appels à projets du plan de relance de la Wallonie et du FEDER 21-27 49

6 Services aux citoyens 53

- > ASBL Bébé Boulot 53
- > Crématorium Les Blancs Arbres (Frasnes) 54

7 Services généraux & organisation 57

- > Bilan social 57
- > Aides à l'emploi 59
- > Affectation des ressources 59
- > Formation continue 59

8 IDETA - Instances 61

9 Annexes 65



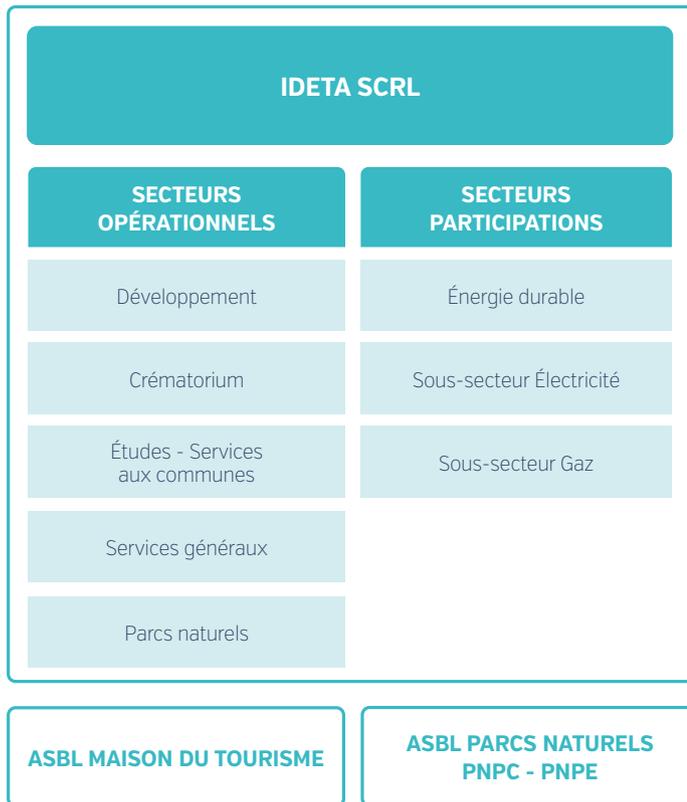


IDETA - Composition par secteurs d'activités

2024



- ASBL BÉBÉ BOULOT
- ASBL ENTREPRENDRE.WAPI
- SOWAPIMMO



- CENEO (ex IPFH)
- NOVA
- CORDONA WIND
- NEOVIA
- EOL WAPI
- ENORA
- SIBIOM
- WIND2TRUCKS
- TOTALLY WIND
- W³ ENERGY



2

Infrastructures d'accueil des entreprises

1. Développement d'infrastructures économiques



1.1. AMÉNAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE) EN 2024

PAE TOURNAI OUEST 3

Phase 1C: Les travaux de cette dernière phase d'aménagement de la phase 1 du parc d'activités économiques de Tournai Ouest 3 ont démarré en février 2024 et seront finalisés au cours du premier trimestre 2025. Ce sont 10,5ha qui seront commercialisables.

Phase 2: La demande de reconnaissance économique de la phase 2 déposée auprès du SPW et reconnue complète le 05 avril 2022 est toujours en cours de procédure.

PAE PONT BLEU - PECQ - ESTAIMPUIS

Ce parc d'activités économiques mis en œuvre via un marché conjoint IDETA – IEG est situé sur les communes de Pecq et Estaimpuis. Le chantier a démarré en mai 2023. Les terrains situés dans une zone très plane ont été fortement impactés par deux années très pluvieuses qui ont ralenti le chantier. Des travaux complémentaires résultant de la difficulté de gérer les eaux de ruissellement et de niveau d'eau élevé dans le sol ont dû être réalisés. Le chantier s'achèvera en décembre 2025. Ce seront 17ha nets qui pourront être commercialisés dans cette zone très dynamique sur le plan économique.

1.2. PRÉPARATION DES FUTURS PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La procédure d'aménagement du territoire du PAE de Leuze Europe 3 a abouti positivement avec la notification en juillet 2023 de l'arrêté du Gouvernement wallon adoptant définitivement la révision du plan de secteur. Les études préalables de reconnaissance géotechniques et de levé de géomètres ont été réalisées en 2024. Le dossier d'expropriation ainsi que la demande de reconnaissance économique du site ont été entamés.

SUIVI DES DOSSIERS INITIÉS

- ▶ **Bernissart:** projet d'extension du PAE abandonné.
- ▶ **Frasnes-lez-Anvaing - Extension du PAE de la Sucrierie :** le dossier de demande de révision de plan de secteur sera soumis en 2025 aux nouvelles autorités communales
- ▶ **Lessines Ouest:** l'extension de ce PAE est motivée par la finalisation de la voirie de contournement permettant une accessibilité directe du PAE à l'autoroute A8. Le dossier de base de demande de révision de plan de secteur est à l'étude et nécessite la difficile recherche de compensations planologiques pour permettre l'urbanisation.

Les différents PAE d'IDETA représentent une superficie nette de 850ha (soit environ 0,8% du territoire). Leur taux d'occupation est de l'ordre de 91% à la fin 2024. La superficie encore valorisable est de 74ha.

	surfaces utiles (ha)	Superficie valorisable (ha)	Taux d'occupation
860 ha aménagés			
TOURNAI OUEST I, II, III	292,04	18,61	94%
TOURNAI TECHNICITE	0	0	100%
PECQ ZONE PORTUAIRE	17,84	0	100%
LEUZE EUROPE I, II	113,16	20,03	82%
ORIENTIS I, II, IV – LESSINES NORD et OUEST – Ath & Lessines	292,76	12,43	96%
LA SUCRERIE - Frasnes	12,40	0,83	93%
QUALITIS - Enghien	16,96	9,25	45%
POLARIS – Péruwelz/Beloeil	104,37	13,57	87%
	849,53	74,72	91%

Les procédures d'aménagement de futurs parcs à l'horizon 2029 pourraient permettre d'accroître de 60 ha la superficie commercialisable.

Projets – procédure aménagement territoire - horizon 2029	Superficie valorisable estimée (ha)
PECQ PONT BLEU (finalisation juin 2025)	14,04
Finalisation TOURNAI OUEST III (phase 2)	8,8
Finalisation POLARIS (phase 2)	12
LEUZE EUROPE 3	20
CLEANTECH PARK TOURNAI (économie circulaire)	5
	60

Le territoire de la Wallonie picarde est très dynamique. Une analyse des besoins a identifié une superficie moyenne de 20ha nets/an pour répondre aux demandes des investisseurs.

La Déclaration de Politique Régionale prévoit la mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) pour 2050 avec une mise en œuvre dès 2030. Ces dispositions ne sont pas favorables au déploiement de nouveaux PAE dans des zones non urbanisées. IDETA se voit contrainte d'orienter son développement de terrain à vocation économique vers des friches industrielles peu nombreuses et de petites tailles en Wallonie picarde.

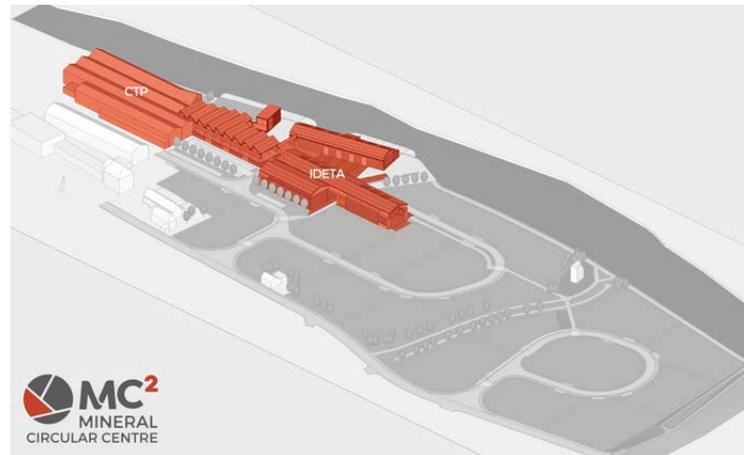
À politique constante, étant donné le peu d'opportunités de redéploiement industriel de friches dans notre région, l'offre de terrains industriels ne pourra vraisemblablement plus répondre à la demande d'ici 5 à 7 ans, mettant un frein à l'accueil de nouveaux projets greenfield en Wallonie picarde.

1.3. RECONVERSION À TOURNAI DE L'ANCIEN SITE INDUSTRIEL DES ALC

Le site des anciens Ateliers Louis Carton est situé en bordure d'Escaut et s'étend sur 8ha de terrains et bâtiments industriels désaffectés, acquis par IDETA fin 2020. La mise en œuvre de ce projet sera emblématique du plan stratégique 2026-2028 et doit permettre l'émergence du premier PAE dédié à l'économie circulaire en Wallonie picarde.

Deux dossiers ont été déposés pour répondre aux appels d'offres européens et ont été retenus par le pouvoir subsidiant :

- ▶ Financement européen FEDER : Incubateur HUB CIRCULAIRE de Wallonie picarde pour un budget de 2.303020€. L'arrêté de subsidiation a été reçu début 2025 et permet d'envisager la conception du bâtiment.



- ▶ Financement européen FTJ : Ecosystème MC² qui regroupe deux projets :
 - La création d'un parc d'activités économiques CLEANTECH PARK 1
 - La création de bâtiments d'accueil pour le développement et l'ancrage de l'écosystème : Le Technopôle 1 et le Technopôle 2

Les arrêtés de subsidiation sont attendus pour le démarrage de la conception des projets.

Cette reconversion est reprise dans :

- ▶ Le portefeuille MC² Mineral Circular Centre inscrit dans l'appel à projet européen FTJ « Une transition juste vers la neutralité climatique en Wallonie » dont les bénéficiaires sont le Centre Terre et Pierre (CTP) et IDETA.

Les projets d'IDETA consistent :

- En la création de lieux d'hébergements pour l'ancrage physique de l'écosystème Mineral Circular Centre (MC²). Il s'agira de réhabiliter une partie des anciens halls industriels et de réaliser un centre d'Innovation pour permettre le développement économique dans les domaines orientés vers la circularité minérale et des nouveaux matériaux. L'objectif est que les entreprises puissent également bénéficier de l'expérience et de la collaboration du CTP déjà présent sur le site au sein d'un écosystème.

Le projet a été retenu avec un budget alloué de : 19.338.175€

- En la création d'un parc d'activités économiques, le CLEANTECH PARK 1 spécialisé dans les domaines orientés vers la circularité des matières minérales.

Le projet a été retenu avec un budget alloué de : 4.382.820€

Les arrêtés de subside de ces deux projets devraient nous parvenir pour avril 2025.

- ▶ Le portefeuille « WAPI Circulaire, infrastructure d'appui au déploiement d'une économie circulaire en Wallonie picarde » dont les bénéficiaires sont IPALLE et IDETA

Le projet d'IDETA consiste en la création du lieu d'hébergement de l'Incubateur de l'Economie Circulaire en Wallonie picarde pour permettre aux startups de concevoir, de développer et prototyper des solutions orientées 'économie circulaire'.

Ce projet a été sélectionné avec un budget de 2.303.720€; l'arrêté de subside a été reçu en janvier 2025.

Les études préalables nécessaires pour la constitution des dossiers de permis et d'exécution se sont poursuivies et partiellement finalisées en 2024 : études hydrauliques, études et projet d'assainissement des sols, inventaire amiante, inventaire déchets dangereux...Des travaux de démolition nécessaires pour la sécurité et l'assainissement du site ont également été réalisés. Les investigations archéologiques débutées en 2022 se sont poursuivies, le site présentant un intérêt archéologique car il fut occupé par une abbaye cistercienne.

Le dossier de demande de reconnaissance économique du site a été déposé au SPW et reconnu complet en octobre 2023. La procédure est cependant toujours en cours.

IDETA assure la mission d'assistance à maîtrise auprès de la Ville de Tournai pour la modification d'affectation au plan de secteur du site des ALC et de la DORCAS. Cette procédure est toujours en cours auprès du cabinet du ministre.

1.4. REQUALIFICATION DES PARCS D'ACTIVITÉS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

IDETA mène des projets de requalification des PAE de « première génération » dont les infrastructures sont dégradées et ne sont plus adaptées aux charrois actuels ainsi qu'à la mobilité douce qui est en développement.

Au cours de l'année 2024, deux projets se sont développés :

- ▶ **PAE ORIENTIS 2 à Ghislenghien - Requalification de la rue des Artisans.**

Ce projet complète les requalifications réalisées précédemment dans le PAE d'ORIENTIS 1 et consiste en la réfection de la voirie, la création de pistes cyclo-piétonnes, un relamping de l'éclairage public avec des appareils Leds dimables.

Le chantier a démarré en août 2024 suite à l'octroi du subside en avril 2024 et se finalisera en mars 2025.



► **PAE TOURNAI OUEST 1 - Complément d'aménagement de la liaison cyclo piétonne vers la Chaussée de Lannoy**

Ce deuxième tronçon permet de faire la liaison cyclo-piétonne depuis la chaussée de Lannoy vers la rue du Progrès et d'offrir une meilleure desserte aux transports en commun du TEC.

Le chantier a pu démarrer en novembre 2023 dès la réception de l'octroi du subside et a été réceptionné en octobre 2024.



2. Commercialisation de terrains industriels

Le dynamisme économique de notre région s'est à nouveau confirmé au cours de l'année écoulée, avec une augmentation significative des ventes de terrains industriels, s'inscrivant dans la continuité des nombreux projets d'implantation enregistrés. Si besoin en était, cela témoigne une nouvelle fois de l'intérêt soutenu des investisseurs pour nos parcs d'activités ce qui renforce la tendance positive des demandes d'implantation tout en soulignant l'attractivité de notre offre pour les entreprises en recherche de solutions d'implantation et/ou de développement.

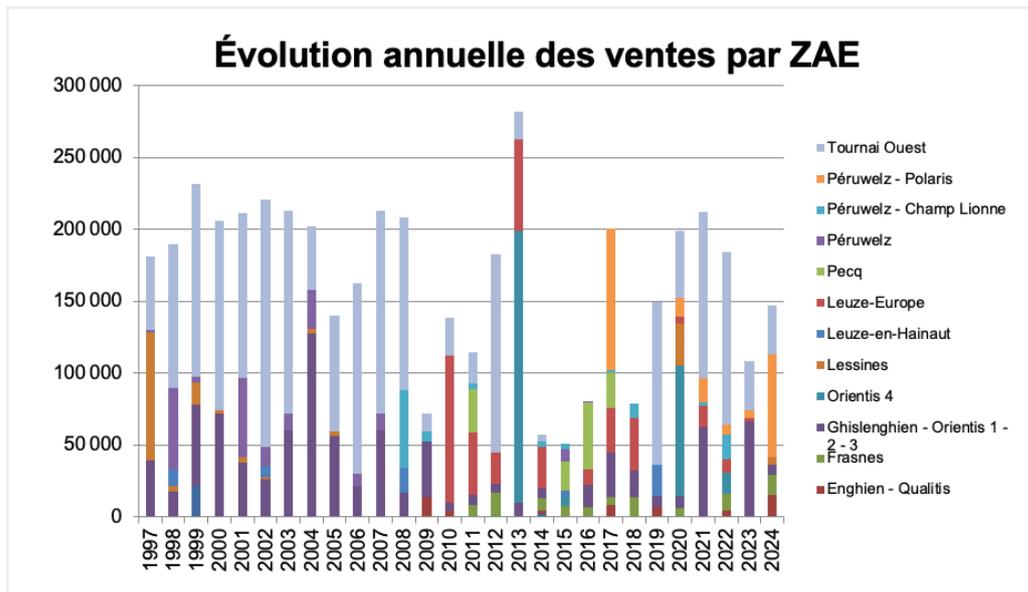
Le parc d'activités Polaris sis sur les communes de Beloeil et de Péruwelz a connu un essor significatif en 2024, avec la concrétisation d'une vente d'une parcelle significative de plus de 5 ha au profit de L'AVENIR 21 (groupe HEYLEN) et la mise en œuvre d'un projet de plateforme logistique de plus de 20.000 m² en première phase.

Parmi l'ensemble des dossiers d'implantation, il convient également de mentionner le projet de la société « LES ERABLES » sur le parc de Tournai Ouest 3, où elle a acquis un terrain de l'ordre de 3 hectares. Son objectif est de pouvoir relocaliser ses activités et ainsi disposer d'un tout nouveau site d'exploitation qui répondra aux besoins liés à la forte croissance de ses activités enregistrée au cours de ces dernières années.

PAE CONCERNÉ	SUPERFICIE PARCELLE EN M ²	EMPLOIS SUR SITE
Port de Pecq		
Leuze-Europe 2		
Lessines	5.414	10
Orientis 1		
Orientis 2		
Orientis 3	7.065	20
Orientis 4		
Frasnes	14.081	30
Champ Lionne		
Polaris	71.094	133
Qualitis	15.385	140
Tournai Ouest 2 - 3	33.992	200
Total	147.031	533



Au cours de l'année 2024, IDETA a mené à bien la commercialisation de près de 15 hectares, répartis sur 12 terrains industriels distincts. Ces ventes ont permis l'implantation de 11 nouvelles entreprises qui généreront plus de 500 emplois. Ces données témoignent à la fois d'une diversification des projets mais aussi d'une capacité à attirer différentes entreprises sur l'ensemble de notre territoire.



3. Location d'infrastructures économiques

L'année 2024 a confirmé le tassement en demandes de locations d'infrastructures économiques.

Au total, 89 entreprises ont été hébergées dans les centres d'entreprises et les halls relais totalisant 341 emplois, soit une baisse de 8,1% d'emplois hébergés et de 1,1% d'entreprises hébergées (les chiffres d'emplois en baisse concernent principalement les centres de Tournai ville et de Ghislenghien, le taux d'occupation de Péruwelz étant en hausse).

Le taux d'occupation des halls relais a également baissé (72,8 % contre 77,3 % en 2023).



2023	TOURNAI OUEST	TOURNAI CENTRE	FRASNES	PÉRUWELZ	ORIENTIS	QUALITIS	TOTAL
Nb entreprises hébergées (moyenne)	19	18	9	9	13	21	89
Nb emplois hébergés (moyenne)	98	46	39	43	53	62	341
Tx d'occup. moyen - HR	83,3%	80,0%	33,3%	93,8%	77,5%	69,0%	72,8%
Tx d'occup. moyen - CE	58,2%	70,5%	82,5%	87,0%	61,5%	69,2%	71,5%



3

Accompagnement des entreprises

1. Entreprendre.wapi



Entreprendre.wapi est la coupole d'animation économique de Wallonie picarde. La structure informe, accompagne et valorise les porteurs de projet et les entreprises actives sur son territoire et celles qui souhaitent s'y implanter. Elle dispose d'une équipe compétente et polyvalente de business developers expérimentés qui se forment en continu afin d'être toujours à la pointe. L'équipe s'appuie sur une batterie d'outils et de méthodologies éprouvées pour réaliser ses accompagnements.

Entreprendre.wapi inscrit ses actions dans la droite ligne des objectifs fixés par la Wallonie et l'Europe pour faire de la Wallonie picarde un territoire, entre autres, plus compétitif, plus intelligent, plus vert.

Dans le cadre de la stratégie wallonne d'accompagnement au développement et à la croissance des entreprises, Entreprendre.wapi propose un accompagnement de qualité constitué de diagnostics et de suivis autour des 4 axes suivants :

1. L'idéation
2. La création d'entreprises
3. Le développement et la croissance d'entreprises
4. Le diagnostic abordant l'efficacité énergétique, les gaz fluorés et l'économie circulaire

Les principales caractéristiques de la **nouvelle programmation** sont les suivantes :

- ▶ La détermination d'un référentiel d'offre de produits basé sur des catégories et types de produits ;
- ▶ La fixation de normes en termes de contenu et de qualité pour les livrables, via des canevas ;
- ▶ Un contrôle de la qualité des livrables, effectué par un pool d'évaluateurs indépendants et expérimentés ;
- ▶ Le financement au livrable ;
- ▶ Un renforcement des complémentarités avec le secteur privé.

L'accompagnement d'Entreprendre.wapi s'adresse préférentiellement aux entreprises qui présentent un potentiel en termes de création d'emplois, d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable, ou encore aux entreprises présentant un caractère innovant.

Entreprendre.wapi développe des complémentarités entre les portefeuilles/projets. Ainsi, à titre illustratif, des start-ups ayant franchi le cap des 3 années d'existence et initialement accompagnées par les spécialistes en création poursuivent leur accompagnement avec l'équipe développement/croissance. Une entreprise ayant fait l'objet d'un diagnostic bas carbone poursuit son accompagnement en abordant les autres piliers avec l'équipe développement/croissance. Une entreprise souhaitant réaliser un prototype d'un nouveau produit est orientée vers le hub créatif.

Entreprendre.wapi a introduit une demande de budget auprès du Gouvernement wallon pour enrichir son offre de services et proposer de nouveaux livrables en 2025 :

- ▶ Type 2b : Information et orientation collectives à des personnes qui souhaitent entreprendre ou qui entreprennent.
- ▶ Type 2c : Information et orientation individuelles à des personnes qui souhaitent entreprendre ou qui entreprennent.
- ▶ Type 7d : Animation d'un groupe d'acteurs au bénéfice d'une activité entrepreneuriale - ateliers entrepreneuriaux.
- ▶ Type 9a : Atelier de renforcement des capacités des entrepreneurs - Conception.
- ▶ Type 9b : Atelier de renforcement des capacités des entrepreneurs - Mise en œuvre.



Ci-dessous les résultats pour l'année 2024 pour chacun des 4 axes :

	CONVENTIONS SIGNÉES	CONVENTIONS DIAGNOSTICS	CONVENTIONS DE SUIVIS	LIVRABLES FINALISÉS	LIVRABLES DIAGNOSTICS	LIVRABLES SUIVIS
Idéation	51	25 collectifs	26 indiv	47	25 collectifs	22 indiv
Création	71	55	16	60	46	14
Développement	41	22	19	33	32	1
Bas-carbone	11	9	2	11	9	2

COMMUNICATION

De nombreuses publications ont été réalisées sur les réseaux sociaux afin de promouvoir les événements organisés par Entreprendre.wapi avec un focus particulier sur la cybersécurité.

Le contenu du site internet (<https://www.entreprenrewapi.be>) est en constante évolution. Les actualités sont mises à jour régulièrement. Un objectif clé consiste à mettre en évidence via des posts LinkedIn les entreprises qui ont fait l'objet d'un diagnostic et suivi sous forme d'un témoignage du Dirigeant ou du porteur de projet.





2. TechHall

Le **TechHall** est un espace dédié à l'accompagnement, au conseil et au développement de projets innovants, qu'ils soient portés par des entrepreneurs, des startups ou des particuliers souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat. Il offre un cadre propice à la concrétisation d'idées et à la création de solutions technologiques ou physiques.

Sa mission s'articule autour de **trois axes majeurs** sur le territoire de la Wallonie picarde :

1. **Accompagnement** : soutenir les porteurs de projets à chaque étape de leur développement, de l'idéation à la mise en œuvre
2. **Accès aux ressources et infrastructures** : mettre à disposition des outils, des espaces de travail et des technologies adaptées aux besoins des entrepreneurs.
3. **Transfert de compétence** : proposer des workshops spécialisés pour la montée en compétence des porteurs de projets et entreprises.

Le TechHall joue donc un rôle clé dans le développement entrepreneurial et technologique de la région.

1. ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement proposé vise à challenger et structurer le projet entrepreneurial du porteur de projet (indépendant, startup, entreprise établie). Il permet d'affiner l'idée initiale, d'identifier les opportunités et de maximiser les chances de succès grâce à un suivi méthodique et stratégique.

Ce processus se décompose en **sept étapes clés** :

- ▶ **Recherche basique** : analyse préliminaire du marché, identification des besoins et premières études de faisabilité.
- ▶ **Brainstorming** : exploration des idées, définition du concept et élaboration d'une vision claire du projet.
- ▶ **Premier visuel** : création des premiers croquis, maquettes ou représentations visuelles pour donner forme à l'idée.
- ▶ **MVP (Minimum Viable Product)** : développement d'une première version fonctionnelle du produit ou service avec les fonctionnalités essentielles.
- ▶ **Prototypage** : conception et test d'un prototype pour affiner les aspects techniques et ergonomiques.
- ▶ **Produit en phase de test** : validation auprès d'un panel d'utilisateurs, recueil de retours et ajustements avant mise sur le marché.
- ▶ **Démonstrateur** : présentation d'un produit finalisé prêt à être commercialisé ou industrialisé.

En suivant ces sept étapes clés, l'accompagnement proposé offre un cadre structurant qui maximise les chances de réussite du projet entrepreneurial.

2. ACCÈS AUX RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES

Le **TechHall** offre aux personnes accompagnées un accès privilégié à ses équipements numériques une fois leur accompagnement terminé. Cet accès leur permet de poursuivre le prototypage et d'explorer pleinement les possibilités de fabrication et de construction à l'aide de machines de pointe.

Les utilisateurs ont ainsi l'opportunité d'exploiter un large éventail de technologies :

- ▶ Découpeuse laser
- ▶ Fraiseuse CNC
- ▶ Découpeuse jet d'eau
- ▶ Imprimantes 3D

Un **espace atelier** est également mis à disposition pour le **post-traitement** des réalisations. Grâce à un ensemble d'équipements électroportatifs, les utilisateurs peuvent affiner, assembler et finaliser leurs créations dans des conditions optimales. Par ailleurs, le TechHall propose des **workshops spécialisés (Point 3)** pour permettre aux utilisateurs de se perfectionner dans l'utilisation de ces machines. Ces formations offrent l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences et d'optimiser les processus de fabrication.

3. TRANSFÉRER

Le **TechHall** a pour mission de **sensibiliser et former** les porteurs de projets et les entrepreneurs à l'utilisation des **machines numériques** et aux outils nécessaires à la concrétisation de leurs idées. Cette formation ne se limite pas à la maîtrise des équipements ; elle inclut également l'apprentissage des **logiciels indispensables** à leur utilisation ainsi que le renforcement de leur **identité graphique**, un élément clé pour valoriser et communiquer efficacement autour de leur projet.

L'ensemble de ces thématiques est abordé à travers des **workshops interactifs**, combinant une approche **théorique** et surtout une **mise en pratique essentielle**.

Grâce à cet accompagnement structuré, le TechHall favorise l'autonomie des entrepreneurs en leur offrant les connaissances et les outils nécessaires pour innover et développer leurs projets avec succès.

INDICATEURS 2024

En 2024, il peut être comptabilisé pour cet axe 47 livrables finalisés dont 25 concernent des accompagnements collectifs et 22 des accompagnements individuels.

PERSPECTIVES 2025

Pour l'ensemble des services définis dans le projet, il est prévu l'organisation de 12 collectifs et 30 individuels par personne affectée au projet par an.



3. Projets INTERREG validés et lancés en 2024



CELLULE NUMÉRIQUE D'IDETA

Le 4ème axe du Plan Stratégique 2023-25 prévoit l'accélération de la numérisation de la Wallonie picarde, de ses communes et de ses entreprises. En octobre 2024, IDETA a créé une nouvelle cellule Stratégie Territoriale et Affaires Européennes dont la mission prioritaire est le numérique. L'objectif est d'élaborer une stratégie digitale à l'échelle de la Wallonie picarde afin de déployer une offre de services répondant aux besoins du territoire. Un nouveau Directeur Adjoint a été engagé pour porter cette stratégie ambitieuse. Il est soutenu par une Business Analyst et un Data Analyst.

De plus, IDETA participe depuis novembre 2024 au projet PaDEL (People And Digital Ecosystems Lab). Ce projet, soutenu par la Wallonie, est mené par l'UCLouvain Fucam Mons et comprend l'accompagnement et la formation d'IDETA dans son processus de transformation digitale et durable.

PaDEL

People and Digital Ecosystems Lab

OPEN BADGES FOR IT

Le numérique est un outil essentiel pour le développement économique de la Flandre, des Hauts-de-France et de la Wallonie. Les stratégies de spécialisation de ces régions en attestent. Pourtant, les talents manquent. Ainsi, les métiers liés à l'IT figurent en bonne place sur les listes des métiers de Pôle Emploi, FOREM et VDAB.

Une étude stratégique de la filière des industries du numérique financée par la Région des Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille et la Banque des Territoires, a été menée en 2022 par EY Consulting sous le pilotage d'EuraTechnologies. L'étude a permis de cartographier la filière numérique régionale et d'identifier les besoins des entreprises du secteur, notamment en termes d'emploi et de compétences. Plus de 1200 emplois numériques ont été créés sur un an en Hauts-de-France. Pour autant, 72% des entreprises interrogées rencontrent des difficultés de recrutement, en particulier pour 3 métiers en tension : développement informatique, sécurité informatique et vente de produits informatiques. Pour répondre à ces besoins, la région Hauts-de-France peut s'appuyer sur une offre importante de formations (80 diplômes dans le domaine de l'informatique dans les établissements publics de l'Enseignement supérieur, 69 formations labellisées Grande École du Numérique...), mais pour lesquelles il est nécessaire d'assurer l'adéquation avec les besoins des entreprises.

Le besoin en compétences numériques a également été souligné en Belgique. Ainsi, Agoria, la fédération du secteur technologique en Belgique, a estimé que la pénurie d'emploi dans le secteur IT a atteint les 16.000 postes en 2018 et pourrait atteindre les 30.000 postes vacants d'ici 2030. La Région wallonne a également un plan spécifique à cette fin : UpSkills Wallonia. L'objectif est de favoriser la formation aux compétences numériques pour répondre aux besoins des entreprises.



Créé il y a peine dix ans, les Open Badges sont en plein développement et ont déjà été adoptés par des entreprises comme IBM. Ils peuvent être utilisés pour favoriser la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre les entreprises et les universités des différentes régions transfrontalières, ce qui peut contribuer au développement économique et à l'innovation dans ces régions. **Le projet vise donc à mettre en place et à promouvoir au niveau transfrontalier un système de reconnaissance par Open Badges pour répondre dans une certaine mesure au manque d'identification des profils IT qui sont jugés en pénurie.**

Assurer **le succès et la pérennité d'un dispositif d'Open Badges nécessite un travail de fond avec une variété d'acteurs.** L'adoption de ce système nécessite à la fois une étude fine des besoins des différents acteurs et un travail d'ingénierie pédagogique.

Le projet Open Badges for IT, qui a commencé en juillet 2024 grâce à l'impulsion et les contacts de l'Eurometropolitan e-Campus avec les acteurs du monde académique, est la rencontre de trois sphères: le monde académique, le secteur de la formation et les acteurs au soutien des entreprises. Chaque partenaire, selon ses spécificités, contribue à l'implémentation de ce système d'Open Badges transfrontalier. Les aspects «recherche» du projet sont menés conjointement par l'ULille et l'UMons. L'ULille coordonne la création du design d'implémentation des Open Badges, tandis que l'UMons veille à la qualité et la pérennisation du projet. Le monde de l'entreprise fait l'objet d'une attention particulière grâce au travail conjoint d'acteurs au soutien des entreprises de part et d'autre de la frontière franco-belge : EuraTechnologies, CITC et IDETA. Les organismes de formation que sont le CITC, l'Eurometropolitan e-Campus, IDETA et Technocité testent en leur sein les Open Badges pour leurs bénéficiaires.

La communication est gérée en binôme par IDETA et Euratechnologies, tandis que la coordination générale est à charge de l'Ee-Campus. Le projet vise l'ensemble des adultes pouvant être formés qu'ils soient en formation initiale, en entreprise (publique ou privée), demandeurs d'emplois ou porteurs de projets (tels que les start-ups qui se trouvent dans les incubateurs de notre campus numérique). Open Badges for IT est le premier projet de promotion de badges pensé dans une perspective transfrontalière. Ainsi, la mobilité des travailleurs pourra être renforcée et les entreprises pourront recruter plus facilement les profils rares que sont les travailleurs IT. Le projet contribuera à créer une véritable communauté transfrontalière autour des compétences IT.

IDETA est activement impliquée dans le Module de Travail 2 - « Communication » aux côtés d'Euratechnologies, pour piloter les actions de communication et la mise en place des outils. Dans ce cadre un plan de communication a été proposé, la page LinkedIn a été créée et le travail sur le site internet du projet a démarré. Un groupe « Comm » a été créé regroupant un représentant de chaque module de travail. Il se réunit tous les mois pour fixer le cadre de la communication à organiser et discuter des outils à mettre en place.

IDETA est également active dans le Module de Travail 5 - « Expérimentation terrains » - pour lequel un travail d'identification des partenariats éventuels est en cours afin de mener à bien les actions prévues dans le cadre de ce module. Le terrain d'expérimentation que constitue le Campus numérique avec l'Eurometropolitan e-Campus est un atout pour positionner notre territoire, nos jeunes et nos entreprises en recherche de compétences pour leur développement.

Par ailleurs, IDETA a également participé aux travaux du Module de Travail 3 - « Qualité et pérennisation » pour la mise en place d'un Quality Board, un tableau de bord des indicateurs pour mesurer la qualité du projet. Ce tableau de bord se construit sur base d'indicateurs opérationnels, qui sont des mesures spécifiques utilisées pour évaluer la performance, l'efficacité des processus et l'atteinte des objectifs liés à la qualité. Cet outil fournit une vue d'ensemble de la qualité et de l'atteinte des objectifs pour l'ensemble du projet. Un « Comité Qualité » a été mis en place. Il est composé des représentants de chaque module de travail et se réunit tous les six mois pour s'assurer du suivi et de la qualité des actions menées. Ce semestre a permis de travailler sur l'identification des indicateurs et objectifs spécifiques, et sur la validation du Quality Board par l'ensemble de l'équipe.

4. Campus Numérique



Le Campus Numérique, au cœur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, rassemble les acteurs de l'accompagnement, de la formation, de la recherche et de l'investissement de Wallonie picarde dans ce domaine.

L'objectif est de stimuler et impulser les initiatives digitales de la région.

Les partenaires du Campus Numérique sont respectivement :

- ▶ Entreprendre.wapi, pour l'accompagnement d'entreprises et son incubateur numérique
- ▶ L'Eurometropolitan E-campus, pour la formation
- ▶ HEPH Condorcet, pour l'enseignement supérieur
- ▶ Le Forem,
- ▶ L'intercommunale IDETA, pour le soutien aux entreprises, l'hébergement et la formation
- ▶ Wapinvest, l'invest local de Wallonie picarde
- ▶ Le centre de recherche et d'innovation technologique Multitel

Le Campus Numérique permet de favoriser l'innovation en développant l'écosystème numérique de la Wallonie picarde. Il est ainsi régulièrement promu dans la communication générale d'Entreprendre.wapi. L'objectif est de constituer et de faire grandir une communauté dans le secteur du numérique afin de faire vivre l'écosystème et créer des synergies entre les différents acteurs. Entreprendre.wapi accompagne également les startups qui s'installent dans le Campus Numérique.

En 2024, le Campus Numérique de Wallonie Picarde a accueilli des événements marquants liés au numérique permettant de connecter les différents acteurs en présence, de valoriser leurs compétences et de leur offrir des formations spécifiques pour monter en puissance. La diversité et la qualité des événements proposés ont contribué à dynamiser l'écosystème numérique de la région en favorisant les échanges, la formation et l'innovation. Les exemples les plus marquants sont :

APÉRO AFTERWORK

Le Campus Numérique a préparé en février 2024 l'Apéro Afterwork. Cette soirée était dédiée aux échanges et au partage d'expériences, avec des présentations sur les actualités du campus, le W'happy Digital Day et un retour d'expérience sur le CES de Las Vegas.

W'HAPPY DIGITAL DAY

En mai 2024, l'EE-CAMPUS a organisé le W'happy Digital Day (WDD). Ce salon du numérique était l'occasion de mieux comprendre les services et solutions proposés dans le domaine. Il y avait 85 exposants, 42 entreprises du secteur, des startups ainsi que les hautes écoles de la province du Hainaut, l'UMONS, l'UCL, l'ULB, le Forem, l'IFAPME et les établissements de promotion sociale de Wallonie picarde. Des conférences et des ateliers étaient également offerts pendant la journée. Ce salon fut une réussite puisque près de 1.500 personnes y ont participé. Plus essentiel encore, il est devenu la vitrine des entreprises spécialisées dans les secteurs de l'IT et permet le renforcement de notre écosystème du numérique.

INCUBATEUR EN CYBERSÉCURITÉ

Le WDD en mai 2024 était aussi l'occasion d'inaugurer le premier incubateur wallon consacré à la cybersécurité. L'objectif de l'incubateur est d'accompagner les entrepreneurs dans le montage de leurs start-ups dans le domaine de la cybersécurité et de sensibiliser aux métiers en lien avec la cybersécurité.

WORKSHOP EN CYBERSÉCURITÉ

En juin 2024, des workshops en cybersécurité étaient organisés en partenariat avec Multitel et HeadMind Partners. Ces ateliers ont proposé des sessions sur les bonnes pratiques en cybersécurité et des exercices pratiques, tels que des simulations d'attaques par ransomware et des escape games interactifs.

SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ À DESTINATION DES POUVOIRS LOCAUX



Grace aux efforts menés conjointement avec l'Eurometropolitan e-Campus, IDETA a reçu en 2024 l'agrément du Conseil Régional de la Formation pour l'organisation de formations à destination des pouvoirs locaux. Grâce à cette reconnaissance et sur proposition de l'Eurometropolitan e-Campus, IDETA a pu organiser une série de séminaires de sensibilisation à la cybersécurité à destination des agents des pouvoirs locaux. Cette initiative a permis l'inscription de près de 1.700 agents de 25 pouvoirs locaux (Communes, CPAS, Intercommunales) sur 26 dates de séminaire entre juin et décembre 2024. Les participants aux séminaires de cybersécurité ont majoritairement apprécié les journées de sensibilisation avec 93 % d'agents avec un niveau de satisfaction supérieur (satisfaits et très satisfaits).

PETIT-DÉJEUNER NUMÉRIQUE

En décembre 2024, le petit-déjeuner numérique était organisé. Cet événement de networking matinal a permis aux entreprises de rencontrer des apprenants issus de formations numériques et technologiques, prêts à intégrer des équipes pour des stages ou des projets concrets.





4

Énergie et Solutions durables

1. Développement d'énergies renouvelables

Les projets liés au développement et à la promotion des énergies renouvelables et propres ont été poursuivis en 2024 et ce, tant via IDETA que ses filiales, ou via CENEO dans le cadre de partenariats à dimension wallonne.

En 2024, les éléments les plus significatifs à relever sont la mise en service d'une éolienne sur le site de la SWDE ; la poursuite du développement de deux projets éoliens (à Nassogne et à Tellin) dans le cadre du partenariat TotallyWind ; la poursuite de l'équipement des bâtiments communaux en installation photovoltaïque (Neovia) et la poursuite de la mise en œuvre des communautés d'énergie renouvelable avec la constitution de trois personnes morales organisatrices (PMO) à Tournai, Ath et Péruwelz.

Les partenariats conclus par IDETA avec des acteurs industriels ou territoriaux permettent d'amplifier les possibilités de développement en matière de transition énergétique tout en visant des objectifs d'efficacité et d'efficience, au bénéfice du territoire.

La stratégie visant à favoriser le mixte énergétique (éolien, solaire, biomasse) se concrétise par les projets et actions suivants menés en 2024 :

ÉOLIEN

- ▶ La SA Eol'Wapi a absorbé la SA e-Nosvents au 01/07/2023. La participation d'IDETA dans le partenariat consolidé avec Luminus et Ipalle est de 24,5%. Cette seconde phase de regroupement des parcs éoliens situés en Wallonie picarde a permis d'aboutir à la détention d'un actif de 34 éoliennes à fin 2024 :
 - Exploitation du parc éolien de Tournai Ouest - 8 machines de 2,2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien d'Estaimpuis – 5 éoliennes de 2,2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien de Tourpes - 3 éoliennes de 3,25 MW ;
 - Exploitation du parc éolien de Leuze (Wind Farm) – 9 machines de 2.2 MW ;
 - Exploitation du parc éolien de Moulins St Roch à Péruwelz – 4 machines de 2 MW
 - Exploitation du parc éolien Polaris à Péruwelz – 2 machines de 2,35 MW ;
 - Exploitation d'une éolienne à Gibecq – 2.35 MW ;
 - Exploitation d'une éolienne à Tournai Ouest2, aux abords de l'aire autoroutière de Froyennes – une machine de 3.6 MW ;
 - Exploitation d'une éolienne à Gaurain, en ligne directe avec le site de la SWDE – 1 éolienne de 2.2 MW (mise en service 1er trimestre 2024).
- La SA Eol'Wapi a validé la construction de 3 éoliennes de 4,2 MW sur le site « Moulin du Buisenet ».
- ▶ La SA Eol'Wapi a également poursuivi ses activités de développement éolien et a obtenu en août 2024 le permis pour 2 éoliennes de 4,2 MW à Lessines, en lien avec un industriel (TAKEDA).
- ▶ La société Wind2Trucks, partenariat avec l'entreprise Fockede Transport et Luminus, exploite 2 éoliennes établies dans le PAE de Leuze Europe (2 x 2 MW). La participation d'IDETA est de 24,99%. L'objectif est de créer un nouveau vecteur couplant le transport routier à la production d'hydrogène vert au départ d'énergie éolienne et photovoltaïque sur le parc de Leuze.
- ▶ La société Western Wallonia Wind & Energy (W³ Energy), constituée en 2022 avec Perpetum Energy Holding et Ceneo (participation Ideta 10%) a pour objectif le développement de projets d'énergie renouvelable en lien direct avec des sites industriels issus de l'industrie extractive et de l'industrie chimique, principalement dans le Hainaut. Dans ce cadre, des négociations ont été initiées avec différentes industries pour envisager un déploiement éolien sur leur site. Ces négociations ont permis d'aboutir à l'élaboration d'une demande de permis pour un projet de 2 éoliennes (8,5 à 12 MW) sur les communes de Soignies et Braine-le-Comte en lien avec un carrier.

- ▶ La société Totally Wind SA a été créée en mai 2023 avec TotalEnergies Power & Gas Belgium suite aux appels à projets lancés par les communes de Tellin et de Nassogne pour l'implantation de mâts éoliens, et remportés par le consortium IDETA-Total. Le développement de ces 2 projets a été initié :
 - Un projet de 6 machines pour une puissance installée de 30 MW est envisagé sur la commune de Nassogne ;
 - Un projet de maximum 8 machines, pour une puissance installée de 40 MW, est envisagé sur la commune de Tellin. Ce projet serait développé en collaboration avec la société STORM.
- ▶ Participation au sein des sociétés Wind4Wallonia (partenariat entre Engie et sept intercommunales wallonnes) via le Secteur VII de CENEO - participation indirecte d'IDETA de 7% dans W4W et 7,6% dans W4W2 et 3). Ces sociétés exploitent un total de 21 mâts représentant une puissance de plus de 60MW :
 - Deux parcs mis en service en 2016 : Sterpenich (3 machines de 2MW) et Dour extension Nord (2 éoliennes de 2,35 MW) ;
 - Deux parcs en service en 2018 : Modave (4 machines de 3,2 MW) et Leuze-Europe (une éolienne de 2 MW) ;
 - Deux parcs mis en service en 2019 : Ecaussinnes (3 machines de 3,2 MW) et Soignies (2 machines de 2 MW) ;
 - Deux parcs mis en service en 2021 à Tinlot (Province de Liège) – deux turbines de 3,45

MW – et à Dhuy (Province de Namur) – quatre éoliennes de 3,6 MW chacune.

Ces sociétés ont également finalisé la construction de deux éoliennes à Seneffe et d'une éolienne à Frameries.

- ▶ Participation au sein d'ActiVent Wallonie (partenariat entre Luminus et cinq intercommunales wallonnes) via le Secteur VII de CENEO -participation indirecte d'IDETA de 8%. La structure exploite sept projets, avec un total de 9 éoliennes ou encore 25 MW :
 - Exploitation de deux parcs éoliens – une éolienne au Roeulx et deux éoliennes dans le périmètre du PAE Orientis à Ghislenghien ;
 - Exploitation de trois éoliennes en milieu industriel, une sur le site H&M à Ghlin, une sur le site AGC à Seneffe et une sur le site Cosucra à Pecq ;
 - Exploitation d'une éolienne sur le site JTEK à Strépy-Braquegnies ;
 - Exploitation de 2 éoliennes à Frameries.
- ▶ Suivi de l'exploitation du parc éolien de Molenbaix, développé par Eneco en partenariat avec la coopérative CLEF (5 machines) au travers de la société Cordona Wind. La participation d'IDETA dans ce partenariat est de 25%.

En termes consolidés, au 31 décembre 2024, la participation d'IDETA englobait 70 éoliennes, pour une puissance installée équivalente pour IDETA de 33 MW, représentant la consommation de plus de 22.000 ménages.



PHOTOVOLTAÏQUE

IDETA mise sur une stratégie diversifiée pour atteindre l'objectif de 15 MWc de photovoltaïque installé sur son territoire à l'horizon 2025, en mobilisant les toitures disponibles, les terrains peu ou sous-exploités et en mobilisant le potentiel agricole.

NEOVIA ET TIERS-INVESTISSEURS

La coopérative Neovia constituée en 2021 entre Ceneo et les 3 ADT hennuyères a pour objectif le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics du territoire. IDETA a poursuivi son action dans le partenariat. Pour le territoire de 7 de nos communes, 25 installations sont contractualisées avec un potentiel de production de 1770 kW. IDETA a également proposé le déploiement d'installations en mode tiers-investisseur à 2 zones de police du territoire.



GAZ CARBURANT – CNG-LNG-H₂

CNG

Le réseau ENORA compte 21 stations dont 16 en Wallonie et 4 sont dotées de pistolets NGV2 favorisant le remplissage à haut débit pour les poids lourds. La station Trucks sise dans le PAE de Tournai Ouets3 a été mise en service en juin 2023, de même que le parking sécurisé pour poids lourds. La commercialisation des 34 places de stationnement est gérée au travers de 2 plateformes en ligne promotionnant les aires de repos pour chauffeurs.

L'ambition d'ENORA reste de soutenir le développement du CNG en Wallonie, avec un focus plus particulier sur le transport lourd. En 2024, les ventes d'ENORA ont progressé de 2% par rapport à 2023.

Pour mémoire, l'usage de 2.700.000 kg de CNG implique une réduction d'environ **1.600.000 kg** d'émission de CO². En 2024, la trésorerie dégagée a permis un remboursement des prêts d'actionnaires à hauteur de **1.6 M€**.

21 stations
CNG
implantées



H₂ CARBURANT

Le projet de production et distribution d'hydrogène destiné au transport de la société Wind2Trucks, partenariat entre IDETA, l'entreprise Fockedey Transports et Luminus, sur le parc de Leuze a été retenu par le Gouvernement wallon comme un des quatre projets pilote soutenu par la Région en 2021. L'étude entamée a cependant conclu à la non-faisabilité économique du projet.

COMMUNAUTÉS LOCALES D'ÉNERGIE (CER)

PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

IDETA participe activement aux travaux techniques et réglementaires liés à la mise place d'une communauté locale d'énergie visant à l'autoconsommation collective de l'électricité verte produite localement au travers du réseau public.

Dans la continuité des projets e-cloud et ZELDA, IDETA en partenariat avec les autres Agences de Développement Territorial, a introduit une demande de soutien complémentaire auprès de la Wallonie afin de pouvoir poursuivre les démarches (notamment en vue d'y inclure les PME et TPE) et d'envisager la généralisation du concept dans de nombreux PAE wallons. Le projet, dit « ZELDA³ » - et dont les équipes d'IDETA assurent la coordination technique à l'échelle de la Wallonie – vise à organiser des opérations de partage d'énergie dans 30 PAE wallons, dont 5 sur le territoire IDETA.

Dans l'attente de ce nouveau projet, les équipes d'IDETA, avec le soutien appréciable des agents d'Entreprendre.wapi compétents en la matière, ont poursuivi en 2024, malgré un contexte défavorable à la co-construction vu la complexité de cadre réglementaire, la mise en place de potentielles CER sur les PAE de Polaris et Ath-Primevère. Au total, ce sont environ 40 entreprises qui sont impliquées dans la démarche visant à mettre en place un véritable circuit court de l'électricité verte.

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

IDETA a été mandatée par la Région wallonne pour aider à identifier les emplacements potentiels pour l'installation de bornes électriques dans le cadre du plan de relance du Gouvernement wallon. Ce travail a permis d'identifier 135 points de recharges en Wallonie picarde pour une mise en place sur la période 2025-2028. Le déploiement est en attente d'une discussion finale du Gouvernement Wallon.

Le projet HOPSIGREEN a pris fin en 2024, sur la base d'une dérogation octroyée à IDETA par le régulateur (CWAPE) permettant aux participants (CHWAPI, CRP Marronniers, CPAS de Tournai et IDETA) à la fois de voir leurs besoins électriques couverts à plus de 30% par de l'éolien local (parc situé à Tournai-Ouest). Le bilan est positif.

Le projet a été adapté pour prendre en compte les prescrits de la nouvelle réglementation qui exclut les grandes entreprises et assimilés (comme les hôpitaux). Deux opérations de partage d'énergie ont donc découlé d'HOSPIGREEN :

- ▶ CerTy+ à Tournai, en collaboration avec la Ville et le CPAS de Tournai
- ▶ WapiGreen, ayant pour vocation de rassembler des grandes entreprises et des hôpitaux de Wallonie picarde. Cette opération de partage a été mise en place de concert avec IEG, IPALLE mais aussi IDEA, vu l'implantation de sites d'entités participantes sur le territoire du Cœur du Hainaut.

IDETA participe également à 2 projets fédéraux de recherche dans le domaine du partage d'énergie et soutenus par les fonds de transition énergétique : ECOFLEX, depuis fin 2022, et REINVENT, depuis fin 2023.





CŒURS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

Initié en 2019, en partenariat avec huit communes de Wallonie picarde, le projet COLECO, a connu en 2024 de belles avancées. A ce jour, la démarche en Wallonie picarde implique environ 150 ménages et petits commerces. Les quartiers ont été définitivement validés avec les communes ainsi que toutes les installations photovoltaïques qui produiront de l'électricité pour les futures communautés d'énergie COLECO.

IDETA poursuit le travail de promotion des outils numériques développés dans le cadre de l'appel à projets « territoire intelligent ». Ainsi, Thémis, l'outil d'aide à la décision et au dimensionnement des communautés d'énergie, a été mis à disposition de 15 nouvelles communes à travers le Hainaut. Solaris, la plateforme de visualisation des productions et consommations, s'est inscrit dans de nombreux nouveaux bâtiments communaux, notamment via le programme Ecol'Logique.

BIOMASSE

FOND DE TRANSITION JUSTE (FTJ)

Dans le cadre de l'appel à projet FTJ, IDETA a introduit, en septembre 2023, deux dossiers pour le développement d'unité de biométhanisation dans l'arrondissement de Tournai, seul éligible dans le cadre du FTJ.

Suite à la décision du Gouvernement wallon de janvier 2024 qui a réduit le montant du subside attendu et l'analyse en matière d'aides d'état rendue par le SPW en avril 2024, les deux projets ont vu leur modèle économique mis à mal. IDETA, de concert avec CENEO, a donc décidé d'abandonner la mise en œuvre de ceux-ci.

PROJET SIBIOM À LEUZE-EN-HAINAUT

Vu les différentes impositions de mise en œuvre, les partenaires du projet (Engie, Groupe Dufour, IDETA et CENEO) ont mis un terme en juin 2024 au développement du projet. Le groupe a sollicité une option sur le terrain industriel concerné afin d'envisager une décision potentielle d'investissement avant le 31 décembre 2025.

PRESTATION DE SERVICES D'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ

IDETA a été mandatée par CENEO pour réaliser plusieurs études de faisabilité pour des projets de biométhanisation : un projet initié par la commune de Dour et un projet à Montigny-le-Tilleul en lien avec un industriel.

2. Coordination supracommunale POLLEC



En tant que coordinateur supracommunal de la Convention des Maires, nous avons poursuivi nos démarches visant l'élaboration par les communes signataires de Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) pour faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

En 2024, IDETA a été retenu dans à l'appel POLLEC 22 pour continuer sa fonction de coordinateur supracommunal. L'intercommunale continue de soutenir la dynamique de la politique locale pour l'énergie et le climat sur son territoire via l'organisation de groupes de travail.

Le besoin identifié via ces groupes de travail pour un support de communication commun à la Wallonie picarde a donné naissance au projet de calendrier énergie auquel 14 communes ont adhéré. Ce travail coordonné par IDETA est aussi le fruit d'une collaboration entre les coordinateurs POLLEC et les plans de cohésion sociale des communes participantes.

IDETA a également continué le projet « Ecol'Logique wapi », programme dont l'objectif est la réduction de l'empreinte carbone de 18 écoles en Wallonie picarde via la sensibilisation et la mise en place d'actions concrètes par les élèves.

3. Wallonie picarde, territoire intelligent et durable



En tant que référent opérationnel Smart Region missionné par la région wallonne, IDETA a sensibilisé les communes sur la thématique, a informé les communes de l'appel à projet Smart Region et a promu l'outil THEMIS sur le territoire pour aider la mise en étude de communauté d'énergies.





5

Aménagement du territoire & Architecture



Les actions menées durant l'année 2024 s'inscrivent dans la continuité de celles engagées l'année précédente ainsi que dans un cadre stratégique de développement territorial cohérent qui anticipe les besoins des filières émergentes.

L'aménagement et le développement territorial sont des matières qui nécessitent de dégager des visions à long terme avec un phasage dans lequel les investissements génèrent les conditions d'un cercle vertueux. Le retour sur les investissements publics et privés ne sera réel que s'il est pensé en termes de valeur ajoutée et de fonctions à développer. Le critère esthétisant ne doit pas être le seul choix qui oriente la décision. Enfin, l'innovation doit être au cœur des préoccupations. Un territoire qui n'innove pas est un territoire qui se meurt.

Les axes de réflexion s'appuient ainsi sur les thématiques et tendances suivantes :

THÉMATIQUES

- ▶ La trame verte et bleue, notamment la valorisation de la vallée de l'Escaut et de la vallée de la Dendre ainsi que la réappropriation de la voie d'eau comme espace de vie et d'ambiance, la valorisation des plans d'eau, la relation des parcs naturels avec leurs territoires voisins, etc. ;
- ▶ La mobilité, l'intégration des contraintes et atouts du territoire dans les projets d'aménagement ;
- ▶ Les parcs d'activités économiques durables nouvelle génération et leur connexion avec les espaces urbains et ruraux ;
- ▶ Les zones de loisirs à caractère économique ;
- ▶ Le SDT, les SDC, les noyaux d'habitat, les friches, les SAR et les ZAAC ;
- ▶ Le développement rural, à travers notamment les programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
- ▶ La valorisation du patrimoine et son inscription dans les usages et fonctions contemporaines
- ▶ Un urbanisme et une architecture durable, innovant, anticipatif des usages de demain, hybride dans ses fonctions, ambitieux et respectueux de son environnement et des enjeux climatiques et économiques ;
- ▶ Les master-plans pour mettre en cohérence les projets dans une vision à long terme ;
- ▶ Les schémas de développement commerciaux pour élaborer une stratégie mutualisée sur base des analyses de marché et de la structure des 5 villes ;
- ▶ Le développement de filières économiques touristiques : notamment l'itinérance douce et active, la découverte paysagère et patrimoniale d'un territoire, l'évolution vers un tourisme de séjours, le renforcement de pôles d'attractivité ;
- ▶ La mutation de l'économie traditionnelle vers l'économie du service et de l'expérience, replacer le client et son parcours au cœur de la réflexion pour lui faire vivre des expériences ;
- ▶ Le marketing territorial et touristique à destination des entreprises, des habitants, des clientèles touristiques individuelles, en famille, en groupes adultes et scolaires.

GRANDES TENDANCES D'AMÉNAGEMENT

- ▶ Inscription dans la 3ème révolution industrielle : énergies renouvelables, bâtiments, stockage, réseaux électriques intelligents, transports, intelligence artificielle et territoire digital ;
- ▶ Vers des villes et territoires « Smart » : connectés, intelligents et durables ;
- ▶ Densification urbaine (notion de réemploi), recentrage des fonctions (commerce, MICE, entreprises, ...);
- ▶ Une concentration de la population vers les villes et leurs services : enjeux de la dépendance et de la silver economy ;
- ▶ Créer du liant entre les fonctions, entre les espaces : transdisciplinarité, fluidité, mixité, agilité, place making ;
- ▶ Favoriser le développement et les modèles économiques de circuits courts : commerce et alimentation ;
- ▶ Vers une architecture simple, durable, fonctionnelle, intégrée, reflet d'un mode de vie et des nouveaux usages et à l'inverse vers l'émergence de sites et de bâtiments totémiques, reflets d'un mode d'expression artistique, porteurs de sens, d'une identité et d'une ambition ;
- ▶ Le réenchancement des villes et le savoir-vivre ensemble : favoriser les déplacements doux, réappropriation de l'espace, sécurisation, attractivité ;
- ▶ L'hybridation des concepts pour créer non plus des équipements mono-fonction mais des lieux de vie dans et autour d'équipements et d'espaces multifonctions, modulables et à usages multiples.

Les stratégies et les projets sont élaborés et étudiés pour être mis en œuvre au plus tôt en intégrant toutefois les procédures techniques, administratives et décisionnelles qu'il convient d'inscrire dans des plannings réalistes de mise en œuvre.

1. DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME DE SERVICES AUX COMMUNES

Le partenariat avec les communes s'inscrit dans le cadre de la relation In House qui lie les communes à IDETA. Il prend la forme d'une convention selon 5 types de mandats :

- ▶ Mobilisation de Moyens publics et privés (MMO) comprenant la définition de concept à valeur ajoutée, l'étude de faisabilité technique et financière, les orientations de gestion, le montage des dossiers et leur introduction auprès des pouvoirs subsidiant, les partenariats éventuels avec le secteur privé.
- ▶ Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour :
 - le pilotage et la gestion de projets européens, régionaux et locaux
 - la concession d'exploitation
 - le suivi des bureaux d'études et auteurs de projet
 - la gestion administrative et juridique
- ▶ Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD)
- ▶ Auteur de projets (AP) pour les missions complètes de PCDR et certaines missions d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement d'espaces publics.
- ▶ Mission de suivi de chantier (CHANTIER).

Il est à noter que les missions d'auteur de projet en architecture et de suivi de chantier réalisées en interne sont en augmentation au cours de l'année 2024.

Pour l'année 2024, nous comptabilisons 78 dossiers en cours dont 73 pour les communes et CPAS. De ces dossiers, 19 ont été clôturés dont 18 pour les communes. L'ensemble de ces dossiers finalisés et en cours de traitement représentent un budget d'investissement de 163 millions d'€ et des moyens mobilisés à hauteur de 115 millions d'€ au bénéfice de la Wallonie picarde.

Le tableau repris ci-dessous détaille les différents dossiers ainsi que les missions qui ont été confiées à IDETA. Il est à souligner, le développement des missions d'auteur de projet et de consultance réalisées par le personnel d'IDETA (20 dossiers) ainsi que celles de suivi de chantier (16 dossiers auxquels s'ajoutent ceux pour lesquels IDETA est Auteur de projet).

2024 - PROJETS EN COURS

Commune	Nom du projet	Missions
ATH	Revitalisation du quartier de la gare Parc urbain et port fluvial	AMO + MMO
ATH	Revitalisation du quartier de la gare Maison des jeunes	AMO + MMO
ATH	Revitalisation du quartier de la gare Passerelle	AMO + MMO
ATH	Liaison douce gare - Ghislenghien	AP
ATH	Revitalisation quartier de la gare Port Fluvial	AMO + MMO
ATH	Revitalisation du quartier de la gare Parking Silo	CONSULTANCE
ATH	Revitalisation du quartier de la gare Complexe immobilier	CONSULTANCE
BERNISSART	Réalisation du PCA 2.3 et RIE quartier du Préau	AMO + MMO
BERNISSART	Aménagement du parking du Préau	AMO + MMO + CHANTIER
BERNISSART	Rénovation de la piscine	CONSULTANCE
BERNISSART	Aménagement du chemin Nature - Phase 2	MMO + AP
BERNISSART	Valorisation environnementale des Marais d'Harchies	MOD
BERNISSART	Valorisation environnementale de la Roselière (extension Marais d'Harchies)	MOD + MMO
CELLES	ZACC - Master plan village	AP
CHIEVRES	Extension du musée de la Vie rurale + accessibilité	AMO + MMO + CHANTIER
ELLEZELLES	Extension PAE local PCA 4 vents	AMO
ELLEZELLES	Requalification de la Maison du Pays des collines + Accessibilité	AMO + MMO
ELLEZELLES	Extension crèche	AMO + MMO
ELLEZELLES	Requalification du Centre administratif du CPAS	CONSULTANCE
ENGHIEN	Aménagement Esplanade Parc d'Enghien	AMO + MMO
ENGHIEN	Aménagement Parvis de la gare	AMO + MMO
ENGHIEN	PCDR	AP
ENGHIEN	Liaison douce Gare - Qualitis	AP
ENGHIEN	Reconversion du site "Wielandt-Sturbois"	CONSULTANCE
ENGHIEN	Aménagement parking Nautisport	CONSULTANCE
ENGHIEN	Reconversion Bâtiment 43A	MMO
FRASNES	Valorisation environnementale des bassins - phases 1 et 2	AMO + MMO
FRASNES	Valorisation environnementale des bassins - phase 2 (crac)	AMO + MMO
FRASNES	Un cœur de village plus fort - un cœur plus vert	AMO + MMO
FRASNES	Un cœur de village plus fort - aménagement de la rue du Général Rucquoy	AMO + MMO

2024 - PROJETS EN COURS

Commune	Nom du projet	Missions
FRASNES	Un cœur de village plus fort - aménagement des Terrasses de la Rhosnes	AMO + MMO
LESSINES	Aménagement du Quartier de la Malterie - Passerelle	AMO + MMO
LESSINES	Aménagement du Quartier de la Malterie - Maillage vert & bleu - Aire de Motorhome	MMO + AP + CHANTIER
LESSINES	Aménagement du quartier Dendre sud - Expropriations	AMO + MMO
LEUZE	Valorisation site du musée de l'auto	AMO + MMO
LEUZE	Aménagement de pistes cyclables	AMO + MMO
LEUZE	Liaison douce Centre Ville - PAE	AMO + MMO
LEUZE	Projet 1 - Quartier Bois Blanc	AMO + MMO
LEUZE	Projet 2 - Ruelle, Square, Etoile bleue	AMO + MMO
LEUZE	Projet 3 - Promotion immobilière Grand rue / Rue du Rempart	AMO + MMO
MONT ENCLUS	Aménagement de l'Enclus du Haut - Parcours VTT	AMO + MMO + CHANTIER
MONT ENCLUS	Aménagement de l'Enclus du Haut - Parking touristique	AMO + MMO + CHANTIER
PECQ	Construction d'une crèche	AMO + MMO + CHANTIER
PECQ	Site RTS Hérisson - Vente avec charge	CONSULTANCE
PERUWELZ	Extension de la Maison du Parc des Plaines de l'Escaut	AMO + MMO
SILLY	Restructuration des bâtiments administratifs	AMO + CHANTIER
SILLY	Construction d'une crèche	AMO + MMO + CHANTIER
TOURNAI	1.21. Végétalisation piétonnier	AMO
TOURNAI	1.22. Parcs communaux	AMO
TOURNAI	1.20. Requalification immeubles Piétonnier	AMO + CHANTIER
TOURNAI	S1. Lot 5. Union ferrière	AMO + CHANTIER
TOURNAI	S2. Lot 6. Savonnerie Pollet	AMO + CHANTIER
TOURNAI	S4. Lot 8. Fonderie Saint Jean	AMO + CHANTIER
TOURNAI	Carrière de l'Orient	AMO + MMO
TOURNAI	Carré Janson - architecture - restauration partie classée - scénographie	AMO + MMO + CHANTIER
TOURNAI	Piscine de l'Orient restructuration	AMO + MMO + CHANTIER
TOURNAI	Aménagement de la capitainerie de la Halte nautique	AMO + MMO
TOURNAI	Révision Plan de secteur Dorcas ALC	AP
TOURNAI	Masterplan Templeuve	AP
<p>Les projets en cours ont nécessité la mobilisation d'un budget de 72.545.173,11 € pour des investissements à hauteur de 106.137.661,48 €</p>		

PROJETS CLÔTURÉS EN 2024

Commune	Nom du projet	Missions
ANTOING	Requalification centre Adeps	MOD
ANTOING	Aménagement Marina	AMO + MMO
ATH	Schéma de développement commercial	CONSULTANCE
BERNISSART	Hall sportif du préau - requalification	AMO + MMO + CHANTIER
CHIEVRES	Construction maison de village à Tongre Notre-Dame	AMO
CHIEVRES	PCDR	AP
ELLEZELLES	Cartographie PCDR	CONSULTANCE
FLOBECQ	Aménagement Aire de convivialité Ligne 87	MOD
FLOBECQ	Aménagement Site du Marais des sœurs	AMO + MMO + CHANTIER
FRASNES	Intégration de projets immobiliers dans une vision globale d'aménagement du village de Saint Sauveur	CONSULTANCE
LESSINES	Connexion HNDR - Ville	AMO + MMO
LESSINES	Aménagement de la rue du Ruichon	AMO + MMO
LESSINES	Aménagement de l'aire de convivialité Porte Magritte	MOD
LESSINES	Aménagement du quartier Dendre sud - PCA Expropriation	AMO
TOURNAI	Plateforme multimodale et rue Royale - aménagement	AMO + MMO
TOURNAI	Tournai Expo requalification	AMO + MMO
TOURNAI	Mont Saint Aubert - Requalification et revitalisation touristique	AMO + MMO
TOURNAI	PCDR	AP
TOURNAI	Géomètre carrière Orient	MOD

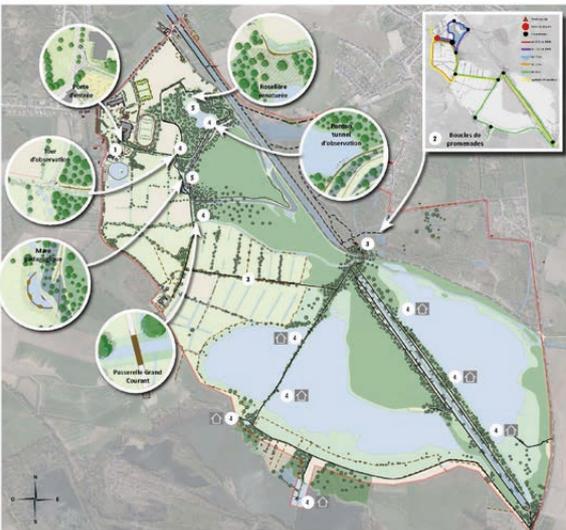
Les projet réalisés finalisé en 2024 ont nécessité la mobilisation d'un budget de 43.054.836,45 € pour des investissements à hauteur de 56.888.451,10 €.



CHIÈVRES - EXTENSION DU MUSÉE
DE LA VIE RURALE



ATH - REVITALISATION DU QUARTIER
DE LA GARE - PORT FLUVIAL



BERNISSART - VALORISATION
DES MARAIS D'HARCHIES



ELLEZELLES - EXTENSION DE LA CRÈCHE 

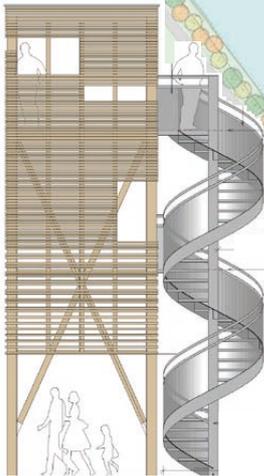


 ELLEZELLES - REQUALIFICATION DE MAISON DU PAYS DES COLLINES



 TOURNAI - CARRÉ JANSON

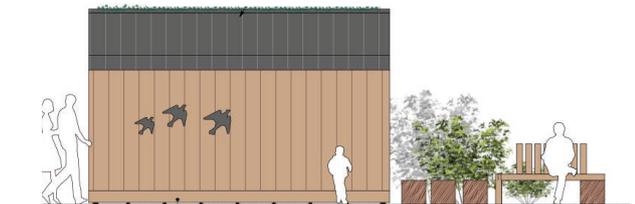
LES BASSINS - FRASNES-LEZ-ANVAING



OBSERVATOIRE



ZONE D'ÉVEIL À LA NATURE

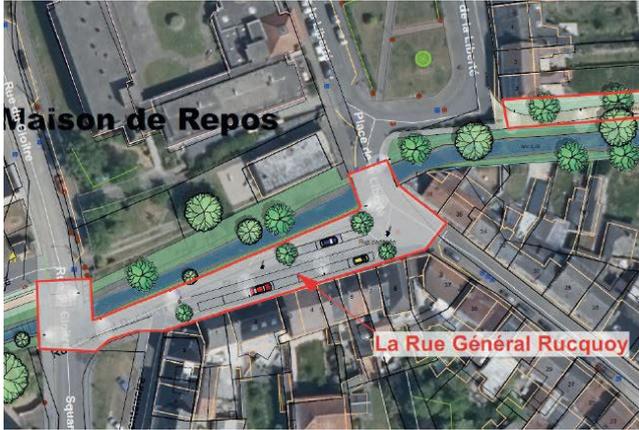


OBSERVATOIRE



HALLE POLYVALENTE

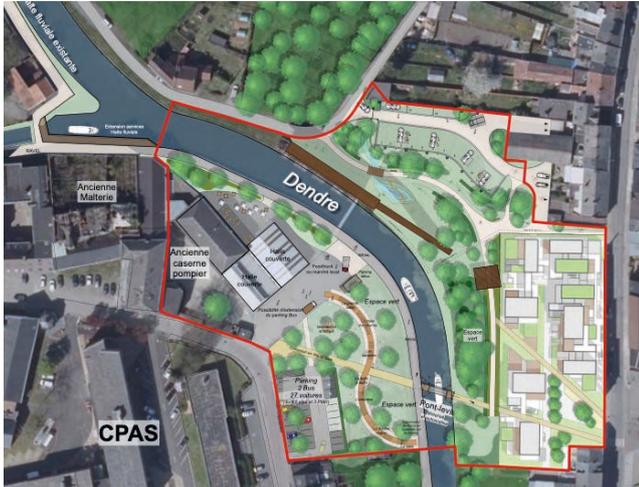
FRASNES - RUE GÉNÉRAL RUCQUOY



FRASNES - TERRASSES DE LA RHOSNES



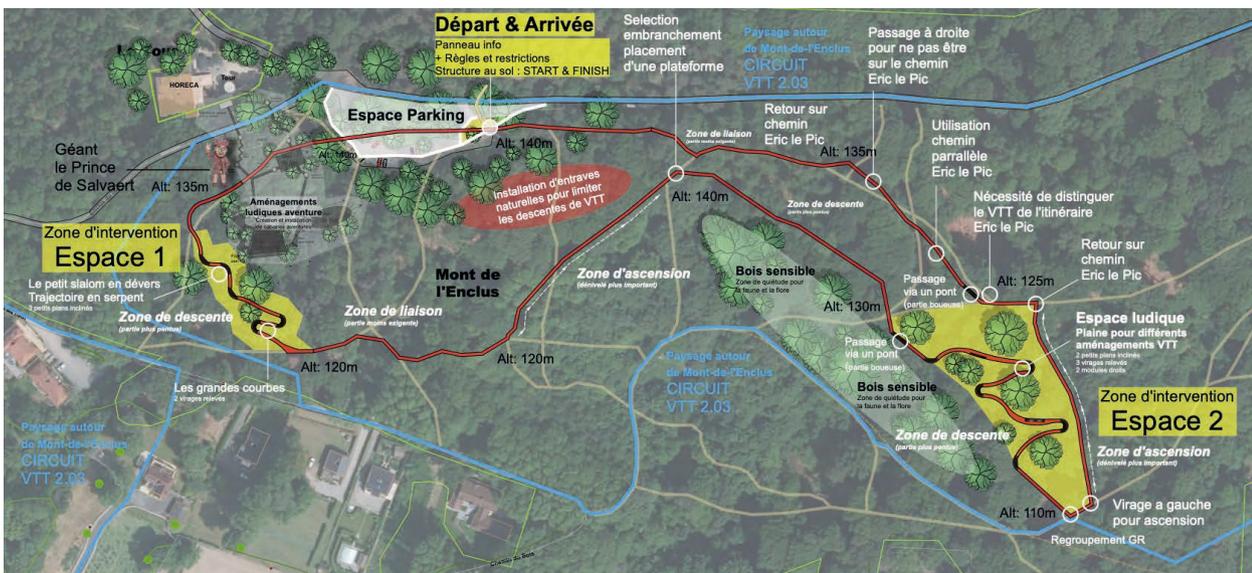
LESSINES - QUARTIER MALTRIE



LEUZE - OPÉRATION DÉVELOPPEMENT URBAIN



MONT ENCLUS - PARCOURS VTT



2024 - PROJETS EN COURS

CRÈCHE - SILLY



REQUALIFICATION DE LA PISCINE - TOURNAI



2024 - PROJETS EN COURS

ANTOING - AMÉNAGEMENT DE LA MARINA ✓



ANTOING - REQUALIFICATION DU CENTRE ADEPS ✓



LESSINES - CONNEXION À L'HÔPITAL NOTRE-DAME À LA ROSE ✓



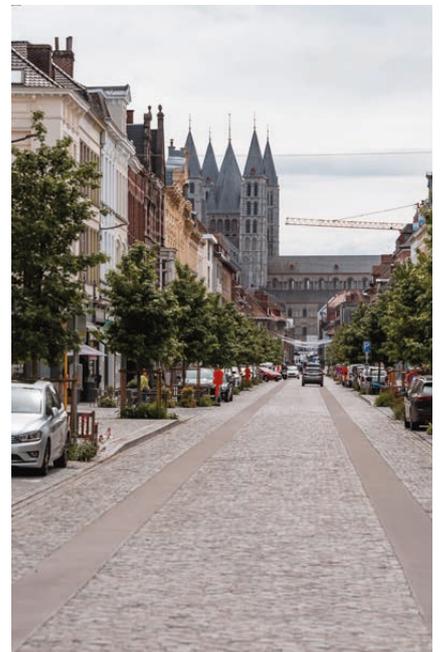
LESSINES - PORTE DE MAGRITTE ✓



MONT SAINT-AUBERT - REVITALISATION TOURISTIQUE ✓



TOURNAI - PLACE CROMBEZ, RUE ROYALE, PLATEFORME DE LA GARE



2. MISE EN PLACE D'ACTIONS COLLECTIVES FÉDÉRATRICES ET MOBILISATRICES

Cet objectif de mobilisation des acteurs publics et privés en faveur du développement de notre territoire passe notamment par la mise en place d'un dispositif de marketing territorial et de concertation.

Une série d'actions transversales et/ou collectives a été initiée ou poursuivie en 2024 :

- ▶ Amélioration et gestion du réseau points nœuds vélo ;
- ▶ Gestion du réseau points nœuds pédestre du Pays des Collines et élaboration du schéma directeur pédestre avec notamment une extension des réseaux points nœuds à l'est et à l'ouest du Pays des Collines ainsi que dans les Plaines de l'Escaut ;
- ▶ Renforcement du RAVeL des collines et du carré RAVeL Wapi ;
- ▶ Elaboration du concept d'anneau bleu au niveau du parc naturel transfrontalier Scarpe Escaut
- ▶ Valorisation des trames verte et bleue ;
- ▶ Encadrement de la charte paysagère du Pays des collines ;
- ▶ Analyse du projet de Schéma de Développement Territorial et des enjeux pour la Wallonie picarde

Ces actions sont pilotées par IDETA ou réfléchies avec IDETA comme partie prenante et menées en étroite collaboration avec l'asbl Maison du Tourisme de Wallonie picarde pour la mise en œuvre opérationnelle et toutes les actions marketing, de promotion et de communication.

Dans le cadre des actions transversales, les projets transfrontaliers Interreg s'inscrivent dans une stratégie de développement et d'attractivité territoriale en lien avec les territoires voisins.

IDETA a ainsi introduit 3 projets Interreg en tant que chef de file, en partenariat selon les cas avec des partenaires wallons, français et flamands.

Ces 3 projets ont été retenus, soit 100% de réussite.

XTRAVEL MOBILITY

La mobilité à vélo sur les routes cyclables transfrontalières

Le projet XTraVel Mobility a pour principaux objectifs de :

- ▶ Faciliter et rendre attractif le cyclotourisme dans la région transfrontalière.
- ▶ Aménager près de 100 km de voies cyclables pour résoudre les points noirs des routes existantes.
- ▶ Créer des aires de repos pour cyclistes et étendre le réseau points-nœuds vélo sur le versant français.
- ▶ Favoriser la mobilité douce en connectant les pistes cyclables avec d'autres moyens de transport comme les bus, trains et bateaux.
- ▶ Installer des compteurs pour suivre le flux des cyclistes et adapter l'offre en fonction de l'utilisation.

Les partenaires du projet sont : IDETA (chef de file), la Province du Hainaut pour le versant wallon et les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme, de l'Oise pour le versant français.

Budget total : 8,15 millions €

Budget pour la Wallonie picarde : 1,73 millions€, dont 90% de subsides

Budget pour IDETA : 1,73 millions€, dont 90% de subsides

VIDEOMAP

Le videomapping, une technologie innovante levier pour le territoire transfrontalier

Le projet Videomap a pour principal objectif de créer un écosystème transfrontalier autour des techniques du videomapping. Il capitalise sur les arts créatifs et l'innovation digitale pour mettre en scène des espaces publics à travers des interventions pérennes (de type hologramme dans les musées), des parcours et créations lumières urbaines éphémères, des projections monumentales événementielles.

L'écosystème repose sur 4 piliers :

- ▶ des sensibilisations du grand public geek à la création de videomapping,
- ▶ des workshops étudiants de créations digitales,
- ▶ une diversification potentielle des agences de communication, de graphisme, de design vers les métiers du mapping,
- ▶ les villes et espaces publics comme terrain de jeu, d'expérimentation et d'expression le temps des événements

Les partenaires du projet sont : IDETA (chef de file), la Maison du Tourisme de Wapi, Ee-Campus, Mons 2025, Ville de Mons pour le versant wallon et Rencontre AudioVisuelle, Plaine Image pour le versant français.

Budget total : 3,45 millions €

Budget pour la Wallonie picarde : 950.000 €, dont 80% de subsides

Budget pour IDETA : 660.000 €, dont 80% de subsides

TOURISMLAB II

Le Laboratoire transfrontalier d'expérimentation et d'innovation tourisme

Le projet TourismLab II vise à développer une offre touristique innovante et expérientielle pour répondre aux nouvelles attentes des voyageurs modernes et renforcer l'attractivité du territoire.

Il s'appuie sur 3 types d'actions :

- ▶ Sensibiliser au tourisme expérientiel : les professionnels seront approchés pour prendre connaissance des nouvelles tendances du tourisme et attente du public,
- ▶ Stimuler l'innovation : le projet encourage, par un coaching personnalisé, les opérateurs touristiques à adopter des pratiques innovantes pour améliorer leur performance économique et répondre aux besoins des consommateurs,
- ▶ Accompagner les sites touristiques dans leur évolution vers un tourisme expérientiel

Un ensemble de propositions concrètes illustreront le potentiel de développement des sites de même que les moyens d'investissement en permettront la mise en œuvre.

Les partenaires du projet sont : IDETA (chef de file), la Maison du Tourisme de Wapi, Westtoer, West Vlaanderen Provincie, Conseil départemental du Nord, Louvre Lens Vallée, Pas-de-Calais Tourisme

Budget total : 4,3 millions €

Budget pour la Wallonie picarde : 1,4 millions, dont 80% de subsides

Budget pour IDETA : 370.000 €, dont 80% de subsides

Tous les projets validés ont démarré officiellement en juillet 2024 (sauf Xtravel Tourism en janvier 2024) pour 4 ans. L'année 2024 a été le temps des comités de suivi /pilotage afin de mettre en place la collaboration et les actions qui doivent être menées de manière transfrontalière et collaborative. Les événements de lancement des projets se sont organisés comme le 26 novembre 2024 à Péronnes-lez-Anvaing pour les 2 projets Xtravel Mobility et Xtravel Tourism rassemblant 17 opérateurs et 5 partenaires associés.

3. INTÉGRATION DES STRATÉGIES LOCALES DANS UNE VISION GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Cet objectif passe notamment par la concertation renforcée avec les différents organismes de développement, ainsi que par l'appropriation des projets par les acteurs du territoire et la population.

Dans ce contexte, IDETA mène trois types d'interventions :

- ▶ L'inscription des projets des communes et des entreprises dans une vision globale de développement de la Wallonie picarde ;
- ▶ La définition de concepts et d'orientations stratégiques en s'appuyant sur nos domaines de compétence, sur une veille active permanente, sur notre connaissance du terrain, sur nos contacts avec différents types d'investisseurs et acteurs du développement, sur les opportunités d'appels à projets et de soutiens financiers ;
- ▶ Le portage de projets transversaux.

Cette approche est maintenue au travers de l'ensemble de nos actions.

4. ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PRIVÉS

Dans le cadre de ces sollicitations, IDETA se positionne de 3 manières :

- ▶ Accueil des investisseurs, conseils, orientations et stratégie d'implantation dans le cadre des missions de base d'IDETA et d'assistance aux communes ;
- ▶ Accompagnement du portage de projet et de son opérationnalisation ou de la valorisation d'un site privé, dans le cadre d'une mission rémunérée ;
- ▶ Recherche d'exploitant pour la gestion d'équipements publics

5 projets privés (propriétaire, exploitant, investisseurs) sont accompagnés actuellement.

5. MOBILISATION DES COMPÉTENCES INTERNES EN RÉPONSE AUX APPELS À PROJETS DU PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE ET DU FEDER 21-27

La Wallonie a défini des axes de développement et lancé de nombreux appels à projets dans le cadre du Plan de relance européen dont elle bénéficie et dans le cadre du FEDER pour la programmation 2021-2027.

Pour rappel, IDETA a répondu à plusieurs d'entre eux sur base des demandes des communes ou en étant force de proposition auprès des communes. La plupart des appels à projets a été lancé en même temps avec des délais de réponse très courts et une obligation de résultat dans la mise en œuvre avec des échéances également très courte.

Les équipes se sont donc fortement mobilisées pour être suffisamment réactives et saisir les opportunités de ses appels à projets en élaborant et adaptant les projets du territoire et en constituant les dossiers de candidature pour le compte des communes qui ont mandaté IDETA.

L'Agence de développement territorial s'est ainsi positionnée sur les appels à projets suivants en fonction de ses expertises :

- ▶ Le maillage vert et bleu urbain
- ▶ Le maillage vert et bleu rural
- ▶ La résilience Biodiversité - Climat
- ▶ La rénovation énergétique des bâtiments scolaires et sportifs (UREBA+)
- ▶ Les tiers lieux ruraux
- ▶ Le tourisme fluvial
- ▶ Les aires de motorhomes
- ▶ La valorisation des biens à haute valeur patrimoniale
- ▶ La mobilité douce et active
- ▶ La création ou l'extension de crèches (plan cigogne)
- ▶ La création d'infrastructures sportives
- ▶ L'aménagement des cœurs de village
- ▶ La valorisation des espaces naturels de Wallonie
- ▶ Le Développement Urbain
- ▶ FEDER OS 3 - Les mobilités alternatives
- ▶ FEDER OS 5 - Le développement urbain
- ▶ Fond de Transition Juste – La Circular Vallée MC²
- ▶ Interreg Axe 2 Environnement
- ▶ Interreg Axe 3 Citoyens, Culture et Tourisme

39 dossiers/projets ont été déposés, 33 ont reçu un avis positif (85%), 5 un avis négatif et 1 est en attente de décision.

Les arrêtés de subsidiation ont été reçus en 2024 pour la plupart des projets. Le taux de réussite est de 85%. L'enjeu consiste désormais à les mettre en œuvre dans des temps très courts compte tenu notamment des procédures administratives.





6

Services aux citoyens

1. ASBL Béb  Boulot

Filiale d'IDETA, l'asbl B b  Boulot exploite **quatre cr ches** implant es sur nos parcs d'activit s  conomiques :

- ▶ PAE Tournai Ouest, « Les P'tits Moulins », d'une capacit  d'accueil de 35 enfants ;
- ▶ PAE La Sucrierie - Frasnes-lez-Anvaing, « Les Fourmis », d'une capacit  d'accueil de 28 enfants ;
- ▶ PAE Qualitis - Enghien, « Les Lucioles », d'une capacit  d'accueil de 28 enfants ;
- ▶ PAE Orientis - Ghislenghien, « Les Bergeronnettes », d'une capacit  d'accueil de 35 places.

Soit un total de 126 places, faisant d'IDETA, au travers de l'asbl, un acteur important sur le territoire de ce service rendu aux citoyens et aux entreprises.

En 2024, **238 enfants** ont  t  accueillis dans les structures de l'asbl selon la r partition suivante :

- ▶ 65 enfants aux P'tits Moulins
- ▶ 58 enfants aux Fourmis
- ▶ 52 enfants aux Lucioles
- ▶ 63 enfants aux Bergeronnettes

Au niveau du personnel et au cours de cette ann e 2024, B b  Boulot compte **41,7 ETP**.

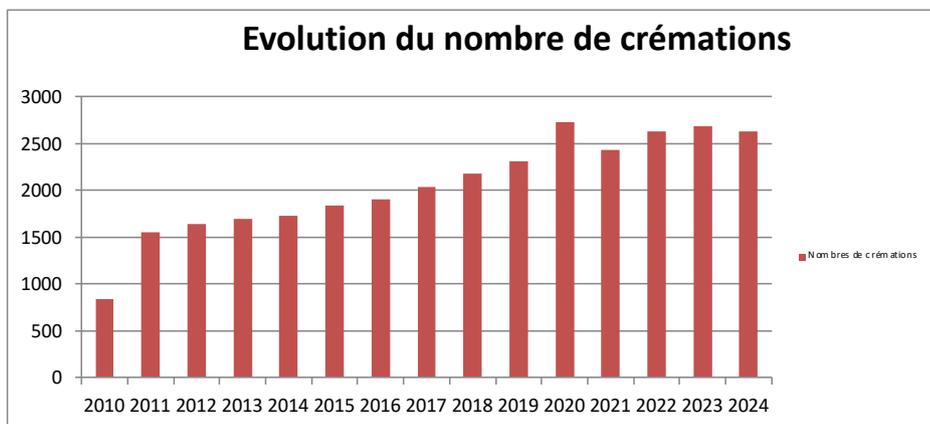
  travers l'Asbl B b -boulot, IDETA est un employeur important du secteur en Wallonie picarde. Les cr ches collaborent avec l'ONE, l'AFSCA, les biblioth ques des entit s, les autres structures d'accueil subventionn es ou non, le Forem et les  coles formant les futures encadrantes (enseignement secondaire, de promotion sociale et l'IFAPME).



2. Crématorium Les Blancs Arbres (Frasnes)

L'année 2024 s'est clôturée sur un total de 2.623 crémations, soit une moyenne légèrement inférieure à 9 crémations par jour ouvrable (samedi inclus).

Ce chiffre est légèrement en baisse comparativement à l'année précédente, consécutivement à une stagnation de la mortalité en période post-COVID. Cette tendance conjoncturelle est uniformément marquée à l'échelle du pays.



40% des crémations ont été précédées d'une cérémonie (soit 1029 cérémonies). 50% des familles qui organisent une cérémonie poursuivent également par une réception dinatoire, représentant un total de 15.738 personnes. Enfin, 8% des crémations ont été suivies d'une dispersion des cendres dans le jardin cinéraire.

Comme en 2023, la maîtrise des charges financières et une politique tarifaire révisée ont permis un résultat global plus favorable que les prévisions budgétaires.

En termes d'infrastructures, les façades des bâtiments ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une remise en peinture. Le revêtement du parking P1 a quant à lui été rénové.







7

Services généraux & organisation



1. BILAN SOCIAL

GLOBAL

À la clôture de l'exercice, IDETA occupe 82 travailleurs (76,2 ETP), dont 3 CDD et un stagiaire en alternance.

Au cours de l'exercice, nous comptabilisons 72,8 ETP ce qui équivaut en terme d'heures effectivement prestées à 110.553,3 heures tout au long de l'année.

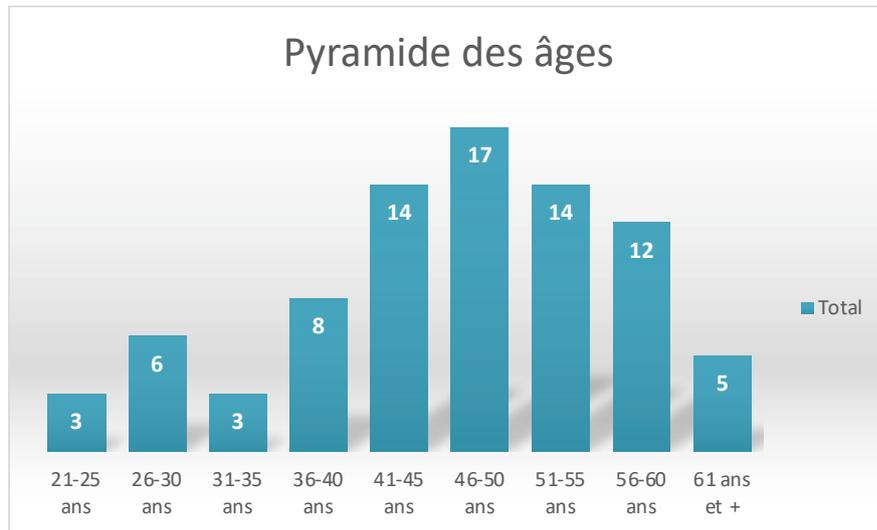


Au cours de l'exercice, la répartition de l'effectif (ETP) au niveau du temps de travail et du sexe est la suivante :

	HOMMES	FEMMES
Temps plein	24,8 ETP	33,8 ETP
Temps partiel	5,9 ETP	13,3 ETP
Total	29,4 ETP	43,4 ETP

Parmi les temps partiels, nous comptons 2 mi-temps médicaux, 6 congés thématiques ou interruption de carrière sur base d'un temps plein contractuel et 13 travailleurs dont le contrat est à temps partiel. Le temps partiel contractuel devient de plus en plus une demande du travailleur pour obtenir un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle.

À la clôture de l'exercice, voici la répartition des âges des 82 travailleurs (76,2 ETP¹) au sein de l'intercommunale :



Les catégories d'âge les plus importantes sont celles au-delà de 40 ans (77% des travailleurs).

INTÉRIM

Le crématorium a eu recours à l'intérim pour renforcer l'équipe horeca et l'unité technique. Le nombre total d'heures est de 891,61 heures.

1 Le contrat étudiant au crématorium n'est pas repris dans la population

2. AIDES A L'EMPLOI

Les aides à l'emploi dont IDETA a pu bénéficier, au cours de l'exercice 2024, se présentent comme suit :

TYPE D'AIDE	NOMBRE D'ETP CONCERNÉS	AIDES DIRECTES REÇUES	RÉDUCTIONS ONSS OBTENUES
APE	3	108.311 €	/

3. AFFECTATION DES RESSOURCES (AU 31/12/2024)

	ETP 2020	ETP 2021	ETP 2022	ETP 2023	ETP 2024
Services Généraux	18,50	17,83	17,05	18,11	21,4
Services aux Entreprises	17,10	16,07	15,09	15,04	14,5
Valorisation du Territoire et Services aux Communes	6,80	6,80	8	7	10,4
Équipements Économiques	6,90	7,11	7,5	9	8,6
Énergie et Solutions Durables	8,00	8,60	11,8	11,8	12,7
Crématorium	8,90	8,70	7,85	8,86	8,6
	66,20	65,10	68,1	69,81	76,2

L'augmentation importante de l'effectif est liée à plusieurs engagements affectés à de nouveaux projets subventionnés.

Les chiffres tiennent compte des affectations comptables mais ne comprennent pas les ressources mises à disposition des filiales Maison du Tourisme de Wallonie picarde et Entreprendre.wapi qui sont des entités différentes avec des numéros d'entreprise, commissions paritaires et organes de gestion différents. En fonction de l'évolution de l'organigramme, certaines affectations comptables sont adaptées, ce qui explique des variations plus ou moins importantes au sein d'une même direction.

4. FORMATION CONTINUE

	FEMMES	HOMMES
Nombre	41	25
Heures utilisées	662,63	271,25
Masse salariale	20.597,64 €	12.650,98 €
Coût formations	9.775,76€	2.350,71€
Coût total	30.373,40 €	15.001,69 €

Les chiffres reprennent habituellement les formations à caractère formel et les formations à caractère moins formel.²

² Catégories reprises dans le bilan social



8

IDETA - Instances

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale d'IDETA est composée de 5 représentants pour chaque affilié : les 25 communes de Wallonie picarde et 22 associés non communaux, à savoir les CPAS d'Antoing, d'Ath, de Brugelette, Ellezelles, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz et de Tournai, l'Habitat du Pays Vert, l'intercommunale Westlede, l'IPPLF - Immobilière Publique Péruwelz-Leuze-Frasnes, Les Heures Claires, Lysco, la Police locale Ville d'Ath, la Province de Hainaut, la Régie Communale Autonome de Leuze-en-Hainaut (RCA), la Régie Communale Autonome Nautisport Enghien, la Société de Logements du Haut Escaut (SLHE), la Société de logements de Mouscon, la Zone de police Bernissart-Péruwelz, la Zone de Police des Collines, la Zone de Police Sylle et Dendre et la ZSWAPI (Zone de Secours Wapi).

L'Assemblée Générale est compétente pour des décisions telles que la modification des statuts, l'approbation des comptes et du plan stratégique ou encore la nomination des administrateurs. Elle se réunit au minimum deux fois par exercice, en juin et en décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 01/01/2024

Président : LEFEBVRE Bruno

Vice-Président : PALERMO Vincent

Administrateurs : BALCAEN Ronny, BAUWENS Bernard, BOITE Armand, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, BROTCORNE Christian, CASTERMAN Michel, DECALUWE Xavier, DE HANDSCHUTTER Pascal, DELANNOIS Paul-Olivier, DE MECHELEER Line, DEVOS Michel, ENGLEBIN Thomas, FERON Laurence, LOLLIIOT Virginie, PARY-MILLE Florine, RICHIR Daniel, VANDERSTICHELEN Marc, VANDERSTRAETEN Roger

AU 31/12/2024,

SUITE AUX ÉLECTIONS DE JUIN ET OCTOBRE 2024

Président : DELANNOIS Paul-Olivier

Vice-Président : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre

Administrateurs : BOITE Armand, BROTCORNE Christian, CASTERMAN Michel, CHAJIA Johakim, DE HANDSCHUTTER Pascal, DE MECHELEER Line, DE SAINT MARTIN Carine, DELHAYE Zoë, DEVOS Michel, DUDANT Gauthier, ENGLEBIN Thomas, INGABIRE Esther, LEFEBVRE Bruno, PALERMO Vincent, PETIT Emeline, RICHIR Daniel, VANDERSTICHELEN Marc, VANDERSTRAETEN Roger

BUREAU EXÉCUTIF

Au 01/01/2024

LEFEBVRE Bruno – Président, PALERMO Vincent – Vice-Président, BROTCORNE Christian, FERON Laurence, VANDERSTRAETEN Roger

AU 31/12/2024,

SUITE AUX ÉLECTIONS DE JUIN ET OCTOBRE 2024

DELANNOIS Paul-Olivier – Président, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre – Vice-Président, BOITE Armand, BROTCORNE Christian, VANDERSTRAETEN Roger

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Au 01/01/2024

DE HANDSCHUTTER Pascal - Président, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DEVOS Michel, PARY-MILLE Florine, VANDERSTICHELEN Marc

AU 31/12/2024,

SUITE AUX ÉLECTIONS DE JUIN ET OCTOBRE 2024

DE HANDSCHUTTER Pascal - Président, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DEVOS Michel, DE SAINT MARTIN Carine, VANDERSTICHELEN Marc

COMITÉ D'AUDIT

Au 01/01/2024

DE HANDSCHUTTER Pascal - Président, DE MECHELEER Line, DEVOS Michel, PARY-MILLE Florine, VANDERSTICHELEN Marc

AU 31/12/2024,

SUITE AUX ÉLECTIONS DE JUIN ET OCTOBRE 2024

DE HANDSCHUTTER Pascal - Président, DE MECHELEER Line, DEVOS Michel, DE SAINT MARTIN Carine, VANDERSTICHELEN Marc

COMITÉ DE GESTION ÉNERGIES & PARTICIPATIONS

Au 01/01/2024

LEFEBVRE Bruno – Président, BALCAEN Ronny,
BROTCORNE Christian, FERON Laurence, RICHIR Daniel,
VANDERSTRAETEN Roger

AU 31/12/2024,

SUITE AUX ÉLECTIONS DE JUIN ET OCTOBRE 2024

DELANNOIS Paul-Olivier – Président, BOITE Armand,
BROTCORNE Christian, CHAJIA Johakim, RICHIR Daniel,
VANDERSTRAETEN Roger

COMITÉ DE GESTION DU SECTEUR CRÉMATORIUM

Au 01/01/2024

VANDERSTRAETEN Roger – Président, DEVOS
Michel, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, RICHIR Daniel,
BROTCORNE Christian, DECALUWE Xavier
DE BACKER Sven – Invité permanent représentant
Westlede

Au 31/12/2024,

suite aux élections de juin et octobre 2024

VANDERSTRAETEN Roger – Président, BROTCORNE
Christian, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DEVOS Michel,
INGABIRE Esther, RICHIR Daniel
DE BACKER Sven – Invité permanent représentant
Westlede

COMITÉ DE DIRECTION

BONCHOUX Christophe, Directeur Général et Entreprises
BONTEMS Olivier, Directeur, Énergie et Solutions Durables
BUYENS Ilse, Directrice adjointe, Crématorium Les Blancs Arbres
PARADIS Christian, Directeur, Finances et Comptabilité
PLOUVIER Nicolas, Directeur, Aménagement du Territoire et Architecture
DELHUVENNE Loïc, Directeur adjoint Nouvelles Technologies, Stratégie Territoriale et Affaires européennes
DE VOS Dominique, Directrice adjointe, Aménagement du Territoire et Architecture
SEYNHAEVE Frédéric, Secrétaire Général





9

Annexes



MODALITÉS DES DROITS DE CONSULTATION ET DE VISITE DES CONSEILLERS COMMUNAUX DES COMMUNES ASSOCIÉES

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1^{er}, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

«Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la Seconde Guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux.

CONSULTATION DE DOCUMENTS

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- ▶ concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- ▶ est formulée de façon manifestement trop vague;
- ▶ concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- ▶ est manifestement abusive ou répétée;
- ▶ peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- ▶ à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- ▶ à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- ▶ au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexacts ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1^{er}. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'État, coordonnées par Arrêté Royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'État est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une œuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'œuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 0,50 à 2,50 € ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001:

- ▶ Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur.
- ▶ Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum: 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 0,50 euro par copie supplémentaire.
- ▶ Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté: 2 € + frais de port pour les 10 premières copies. Au-delà de 10 copies, 1,50 euro par copie supplémentaire.
- ▶ Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté: sur devis.
- ▶ Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur: sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop-perçu.

VISITES

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- ▶ est formulée de façon manifestement trop vague;
- ▶ peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
- ▶ peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.





Lexique

ADEPS	Administration de l'Éducation physique, du Sport et de la Vie en Plein Air
ADT	Agence de Développement Territorial
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
BT	Basse Tension
CDWP	Conseil de Développement Wallonie picarde
CER	Communauté d'Énergie Renouvelable
CHWaPi	Centre Hospitalier de Wallonie picarde
CNG/LNG	Compressed Natural Gas/Liquidified Natural Gas
CoM	Convention des Maires
DATA	Direction Aménagement du Territoire et Architecture
DEE	Direction Équipements Économiques
DESD	Direction Énergie et Solutions Durables
DPR	Déclaration Politique Régionale
DSE	Direction Services aux Entreprises
DSG	Direction Services Généraux
EC	Économie Circulaire
ELKT	Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
ETP	Équivalent Temps Plein
EW	Entreprendre.wapi
FabLab	Fabuleux Laboratoire
FEADER	Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Climat
H₂	Hydrogène
HNDR	Hôpital Notre-Dame à la Rose
HT	Haute tension
IDELUX	Intercommunale de Développement de la province du Luxembourg
IEG	Intercommunale d'Etude et de Gestion (Mouscron et Comines-Warneton)
IFHO	Intercommunale de Financement du Hainaut Occidental
INTERREG	Programme européen de coopération interrégional et transfrontalière
CENEO (ex IPFH)	Intercommunale Pure de Financement du Hainaut
K€	Millier(s) d'euros
M€	Million(s) d'euros
MT	Moyenne Tension
MW	Méga Watt
ORES	Opération de Réseaux de Distribution d'électricité et de gaz naturel de Wallonie
P2T	Power To Gas
PAE	Parc d'Activité Économique
PAED	Plan d'Action Énergie Durable
PAEDC	Plan d'Action Énergie Durable et Climat
PCDR	Plan Communal de Développement Rural
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPP	Partenariat Public Privé
PST	Plan Stratégique Transversal
RAVeL	Réseau Autonome des Voies Lentes (destinées aux piétons, cyclistes et cavaliers)
SAMWP	Schéma d'Accessibilité et de Mobilité de Wallonie picarde
SDT	Schéma de Développement du Territoire
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture



**Agence de Développement
Territorial IDETA**

Quai Saint-Brice, 35
7500 Tournai - Belgique

T | 00 32 69 68 20 02

E | info@ideta.be

IDETA.BE